Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8370727
Centre d'intérêt: 260

Chamberland, Danielle.

Scolarisation des 4-5 ans, handicapés sensoriels / Claude Thivierge, responsable du projet ; Danielle Chamberland, chercheur. -- [Trois-Rivières] : Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges, 1980.
44, [1], 79, [3] f. ; 28 cm.

Faux-titre: Rapport de l'expérimentation d'un modèle d'intervention et d'organisation dans le cadre de l'action "Projet-pilote": rapport final. La couv. porte en outre: Projet-pilote H.A. #5. Bibliogr.: f. [45], [82].

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant handicapé *Handicapé auditif *Intégration scolaire *Développement social *Développement du langage *Rôle des parents *Préscolaire (Niveau)

Le projet vise à favoriser le développement optimal de l'enfant handicapé auditif d'âge préscolaire afin de faciliter son insertion prochaine dans un milieu scolaire. La participation de ces enfants à une classe de pré-maternelle vise à favoriser le développement de l'expression verbale de l'enfant, son développement psycho-moteur, sensoriel et socio-affectif, enfin l'acquisition des pré-requis nécessaires à l'apprentissage scolaire. Par ailleurs, des interventions visent à amener les parents à s'impliquer dans le processus de développement de leur enfant de façon à permettre une meilleure continuité entre l'école et la maison.

En 1979-1980, cinq enfants âgés de trois à cinq ans fréquentaient la classe de pré-maternelle assignée au projet à l'école Marie-Leneuf (c.s.r. des Vieilles-Forges). Le rapport décrit le modèle d'intervention et d'organisation retenu. Il en présente également une évaluation. Les instruments utilisés à cette fin sont les suivants: un guide pour l'évaluation de la maturation des enfants de 0 à 5 ans (élaboré à l'hôpital Ste-Justine), l'Inventaire de développement de A. Gesell, des grilles de programmation, des entrevues avec les parents et les intervenants (les instruments sont reproduits en annexe).

La programmation et l'intervention appliquées se sont particulièrement révélées efficaces en ce qui concerne l'évolution du langage et l'acquisition de notions pré-scolaires, spatiales, temporelles et du schéma corporel. Au cours d'une seconde année, il conviendrait d'accorder la priorité au développement du langage, point crucial du retard de ces enfants. Par ailleurs, l'attitude des parents et des divers intervenants s'est révélée des plus positives.

Type de document: r

Région(s) administrative(s): 04
Notice(s) connexe(s): 8370728
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire des Vieilles-Forges
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

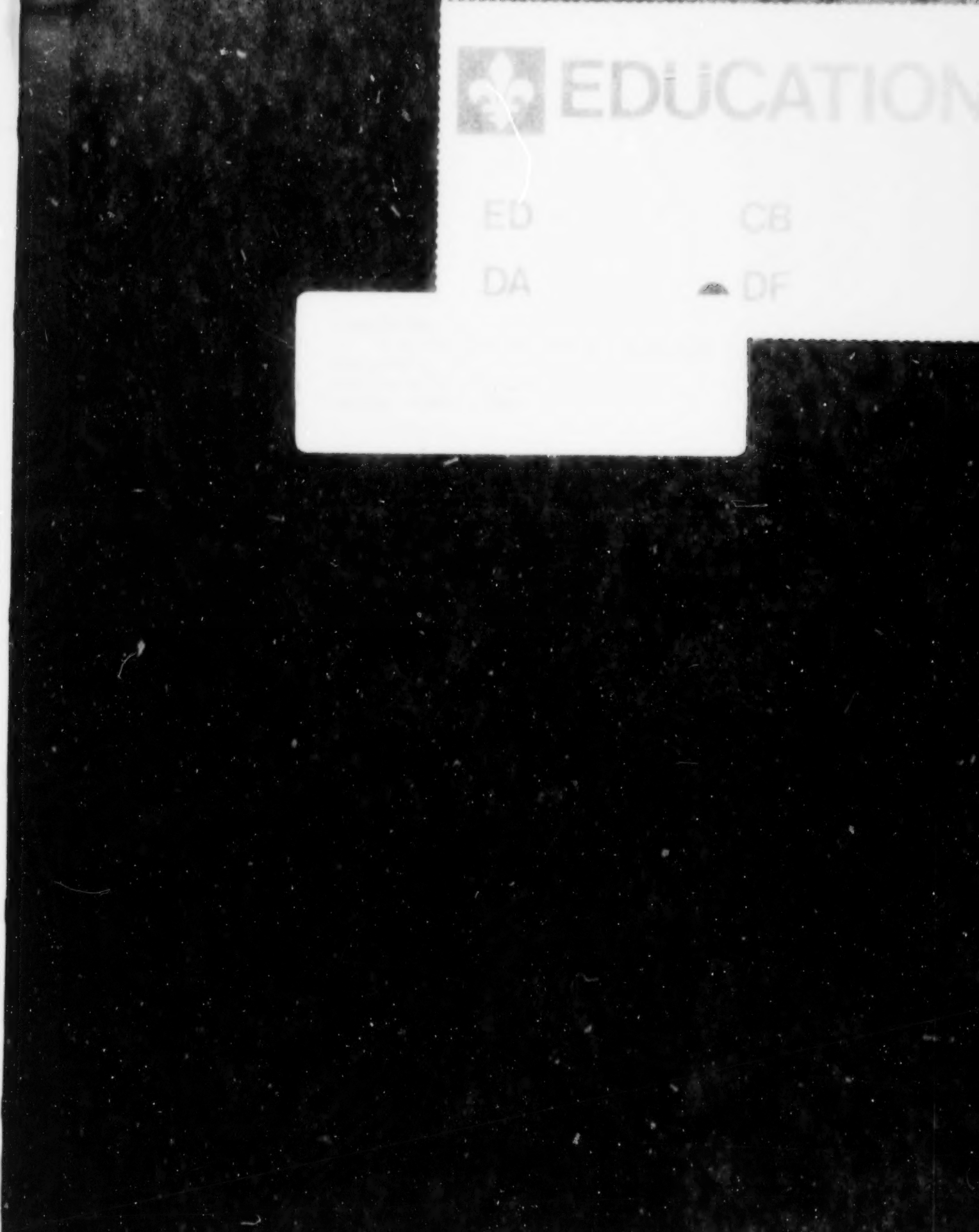
EDUCATION
ED
CB
DA
DF

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES-FORGES

RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION
D'UN MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION
DANS LE CADRE DE L'ACTION

"PROJET-PILOTE"

SCOLARISATION DES 4-5 ANS
HANDICAPES SENSORIELS

"RAPPORT FINAL"

Trois-Rivières
Août 1980/da

TABLE DES MATIERES

1- TITRE DU PROJET 1

2- COMMISSION SCOLAIRE 1

3- MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE OU D'EXPERIMENTATION 1

4- PLAN DE LA RECHERCHE OU DE L'EXPERIMENTATION 2

4.1- MODELE D'ORGANISATION DETAILLE DES SERVICES EDUCATIFS EXPERIMENTES DANS LA REALISATION DU PROJET 2

A) Identification des difficultés des élèves concernés par ce projet 2

B) Nombre d'élèves 2

C) Groupe d'âge et sexe 4

D) Localisation des enfants en fonction de leurs pairs du secteur "régulier" 4

E) Organisation humaine et physique de l'école 5

F) Nombre d'intervenants, identification des fonctions et fréquence de leurs interventions 8

G) Assiette-horaire 11a

H) Facteurs géographiques 12

I) Ententes de services avec le ministère des Affaires Sociales 12

4.2- LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE 13

- Opérationnalisation de l'objectif: Degré d'évolution 13

- Opérationnalisation de l'objectif: Degré de participation ... 13

4.4- ELABORATION DU MODELE D'INTERVENTION 14

1- La problématique 14

2- Les objectifs de l'intervention 15

3- La description du type d'intervention adoptée 17

Fonctionnement de l'équipe du projet 19

4.5- CALENDRIER DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE SUIVIE 20

4.6- EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION 22

A) Moyens d'évaluation 22

C) Présentation des résultats 25

OBJECTIF I 26

- Langage 26
- Aspect moteur 27
- Aspect manuel 28
- Coordination statique 29
- Coordination dynamique 29
- Social et intégration 30
- Autres aspects visés par la grille de la programmation 31
- Les enfants dits normaux VS la programmation appliquée 32
- Orientation des enfants handicapés auditifs pour septembre 1980 33

OBJECTIF II 34

D) Interprétation et discussion 36

5- IMPACT SOCIAL 40

5.1- MESURES PRISES POUR INFORMER LES PARENTS, LES MAITRES ET LES AUTRES DE LA NATURE ET DE LA PORTEE DU PROJET 40

5.2- ATTITUDES DES PARENTS, DES MAITRES, DES ELEVES ET DES AUTRES 41

- Les parents 41
- Les maîtres 42
- Les élèves 42

6- RECOMMANDATIONS 43

7- SOMMAIRE DU PROJET 43

8- BUDGET 44

8.1- COUT AUTORISE PAR LE MINISTERE 44

8.2- COUTS REELS AVEC DETAIL DES DEPENSES 44

A) Dépenses encourues par la commission scolaire 44

B) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisés par le ministère de l'Education 44

9- IDENTIFICATION 45

10- RESOLUTION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE 45

1- TITRE DU PROJET:

Scolarisation des 4-5 ans - handicapés sensoriels.

2- COMMISSION SCOLAIRE:

Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges.

ECOLE:

Ecole Marie-Leneuf

3- MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE OU D'EXPERIMENTATION:

NOM	:	Claude Thivierge
QUALITE	:	Principal de l'école Marie-Leneuf
RESPONSABILITE DANS LE PROJET	:	Responsable du projet, veille à l'organisation physique, administrative et au déroulement du projet. (Note relative à la spécification du rôle des chercheurs engagés par les C.S. dans le cadre des projets-pilotes).
NOM	:	Charlotte Castonguay
QUALITE	:	Enseignant
RESPONSABILITE DANS LE PROJET	:	Titulaire de la pré-maternelle
NOM	:	Lise Moore
QUALITE	:	Orthophoniste
RESPONSABILITE DANS LE PROJET	:	Consultante auprès de l'équipe de recherche

NOM : Jean-Jacques Larivière

QUALITE : Psychologue

RESPONSABILITE DANS LE PROJET : Consultant auprès de l'équipe de recherche

NOM : Danielle Chamberland

QUALITE : Chercheur (voir définition)

RESPONSABILITE DANS LE PROJET : Chercheur (note relative à la spécification du rôle des chercheurs engagés par les C.S. dans le cadre des projets-pilotes).

4- PLAN DE LA RECHERCHE OU DE L'EXPERIMENTATION:

4.1- MODELE D'ORGANISATION DETAILLE DES SERVICES EDUCATIFS EXPERIMENTES DANS LA REALISATION DU PROJET:

A) Identification des difficultés des élèves concernés par ce projet:

Groupe d'enfants atteints de surdité modérée à profonde dont un (1) présente un retard psycho-moteur.

B) Nombre d'élèves:

Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment.

No du sujet	:	1
Age en octobre 1979	:	5 ans et 8 mois
Sexe	:	Masculin
Cause de la surdité	:	Congénitale
Age dépistage	:	2 ans et 8 mois
Lieu	:	COP
Type de surdité	:	Neuro-sensoriel
Importance - surdité	:	Modérée bilatérale
Date - appareil	:	Mars 1977
Début du traitement	:	Mai 1977 - Hôpital St-Joseph
Méthode recommandée	:	Oralisme - COP - Hôpital St-Joseph
Type d'appareil	:	Contours d'oreille
Autres handicaps	:	---

No du sujet	:	2
Age en octobre 1979	:	4 ans et 2 mois
Sexe	:	Masculin
Cause de la surdité	:	Congénitale
Age dépistage	:	2 ans et 7 mois
Lieu	:	Clinique de Réadaptation - COP (3 ans 10 mois)
Type de surdité	:	Neuro-sensoriel
Importance - surdité	:	Profonde à droite - modérée à gauche
Date - appareil	:	Septembre 1979
Début du traitement	:	Septembre 1979 - Ecole Marie-Leneuf
Méthode recommandée	:	Oralisme - Ecole Marie-Leneuf
Type d'appareil	:	Contours d'oreille
Autres handicaps	:	Retard psycho-moteur

No du sujet	:	3
Age en octobre 1979	:	4 ans et 1 mois
Sexe	:	Masculin
Cause de la surdité	:	Rubéole de la mère pendant la grossesse
Age dépistage	:	2 ans et 5 mois - Hôpital St-Joseph
Lieu	:	Hôpital St-Joseph
Type de surdité	:	Neuro-sensoriel
Importance - surdité	:	Sévère à droite - profonde à gauche
Date - appareil	:	Mars 1978
Début du traitement	:	Mars 1978 - Hôpital St-Joseph
Méthode recommandée	:	Oralisme - Hôpital St-Joseph
Type d'appareil	:	Contours d'oreille
Autres handicaps	:	---

No du sujet	:	4
Age en octobre 1979	:	3 ans et 9 mois
Sexe	:	Féminin
Cause de la surdité	:	Congénitale
Age dépistage	:	18 mois
Lieu	:	COP
Type de surdité	:	Neuro-sensoriel
Importance - surdité	:	Bilatérale profonde
Date - appareil	:	Juillet 1977
Début du traitement	:	Juillet COP - Nov. 1977 Hôpital St-Joseph
Méthode recommandée	:	Oralisme COP sous certaines réserves - Hôp. St-Joseph, Communication totale
Type d'appareil	:	Contours d'oreille
Autres handicaps	:	---

No du sujet	:	5
Age en octobre 1979	:	3 ans et 6 mois
Sexe	:	Féminin
Cause de la surdité	:	Néo-natale
Age dépistage	:	1 an et 2 mois
Lieu	:	Montréal Children's Hospital
Type de surdité	:	Neuro-sensoriel
Importance - surdité	:	Profonde à droite - sévère à gauche
Date - appareil	:	Août 1977
Début du traitement	:	Août 1977 - Hôpital St-Joseph
Méthode recommandée	:	Oralisme - COP - Hôpital St-Joseph
Type d'appareil	:	Contours d'oreille
Autres handicaps	:	---

COP: Centre de l'ouie et de la parole

C) Groupe d'âge et sexe:

L'âge des jeunes impliqués dans ce projet varie de 4 ans et 2 mois à 6 ans et 4 mois, ceci en juin 1980. Notre clientèle se compose de 2 filles et de 3 garçons.

D) Localisation des enfants en fonction de leurs pairs du secteur "régulier":

Classe spéciale de niveau pré-maternelle pour les enfants sourds dans une école pour handicapés physiques et sensoriels.

Parmi les 5 enfants de la classe pré-maternelle pour handicapés auditifs, 2 enfants ont fréquenté en plus une classe régulière. L'un est intégré à une maternelle régulière les avant-midis et bénéficie en plus de la pré-maternelle pour handicapés auditifs les après-midis.

L'autre fut intégré jusqu'au 10 mars 1980 à une pré-maternelle d'entendants pour milieux défavorisés et fréquentait la pré-maternelle d'handicapés auditifs 1 jour/semaine, ce qui lui permettait de profiter de thérapies d'orthophonie. Cet enfant a dû être retiré de la pré-maternelle d'entendants et être intégré à plein temps à celle pour handicapés auditifs car il ne parvenait pas à s'intégrer à aucun des 2 milieux. En effet, il demeurait isolé dans la classe d'entendants et il ne fréquentait pas suffisamment la pré-maternelle pour handicapés auditifs pour s'y intégrer.

Les 5 enfants de la classe pré-maternelle pour handicapés auditifs bénéficient des mêmes activités récréatives et sociales que les autres enfants handicapés physiques et sensoriels de l'école.

E) Organisation humaine et physique de l'école:

PHYSIQUE
(annexe T)

REZ-DE-CHAUSSEE:

- 6 classes
- 1 bureau du principal
- 1 bureau du psycho-éducateur
- 1 secrétariat
- 1 gymnase - salle de récréation
- 1 piscine
- 2 salles de déshabillage (garçons - filles)
- 1 cuisine
- 1 cafétéria
- 1 salle de toilette
- 1 dépôt

- 1 entrepôt
- 1 magasin
- 1 salle du personnel
- 1 chaufferie
- 1 débarcadaire
- 1 ascenseur

1er ETAGE:

- 5 classes
- 3 bureaux: (psychologue, conseiller pédagogique, ergothérapeute et physiothérapeute)
- 1 bureau du spécialiste en français
- 2 orthophonistes (vitrage d'observation)
- 1 ergothérapie (vitrage d'observation)
- 1 physiothérapie (vitrage d'observation)
- 1 atelier d'arts plastiques
- 1 salle d'observation plus bibliothèque
- 1 infirmerie
- 1 salle de toilette

ORGANISATION PHYSIQUE DE LA CLASSE:

La classe de pré-maternelle pour handicapés auditifs est divisée en différents centres d'interêt communément appelés "coins". Un aire séparé est utilisé pour les jeux libres.

Outre le matériel que l'on retrouve généralement dans les maternelles et pré-maternelles régulières, on y utilise du matériel spécialisé dont le peabody, le matériel DLM (bruits enregistrés), des jouets sonores servant tout spécialement pour la rythmique.

HUMAINE

L'école dessert une clientèle de 44 enfants handicapés physiques et sensoriels. Le personnel de l'école se compose:

- 1 principal
- 13 enseignants
- 1 agent de réadaptation
- 1 conseiller pédagogique
- 1 orthophoniste à 3 jours/semaine
- 1 orthophoniste à 8 périodes de 45 minutes/semaine: 360 minutes
- 1 physiothérapeute à 12 périodes de 45 minutes/semaine: 540 minutes
- 1 physiothérapeute à 2 jours/semaine
- 1 ergothérapeute à 5 périodes de 45 minutes/semaine: 225 minutes
- 1 ergothérapeute à 2 périodes de 45 minutes/semaine: 90 minutes
- 1 psychologue à 2 jours/semaine
- 1 infirmière à 1½ jour/semaine
- 1 animateur de pastorale à ½ jour/semaine
- 1 surveillant d'élèves à plein temps
- 8 surveillants d'élèves pour les dîners, 8 heures/semaine chaque
- 1 secrétaire
- 1 concierge
- Lors de sorties socialisantes ou récréatives, l'école peut avoir recours à certaines bénévoles tout spécialement pour les enfants incapables de se mouvoir seuls.

F) Nombre d'intervenants, identification des fonctions et fréquence de leurs interventions:

NOMBRE D'INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Enseignan	(Face à la clientèle du projet) - Education des enfants - Application de la programmation - Elaboration de la programmation - Collabore à l'élaboration de l'intervention face aux parents et à son application - Evaluation des acquisitions des enfants - Participe aux discussions de cas - Responsable de la séance de piscine, de l'enseignement de la psychomotricité et du plein air pour ce groupe	- 3½ jours/semaine en présence des enfants
Orthophoniste	- Rééducation des troubles de langage, entraînement auditif, développement du langage, compréhension et expression - Conseiller auprès des enseignants - Guidance parentale (concernant le développement du langage et les techniques pour développer la parole - Participation aux discussions de cas - Personne ressource auprès de l'équipe de recherche	- 6 heures/semaine d'intervention directe auprès des enfants dont: 1 heure/semaine en thérapie de groupe pour 4 enfants, 5 heure/semaine de thérapie individuelle d'environ ½ heure chacune - La guidance parentale est intégrée dans cet horaire de même que le conseilling auprès des enseignants - Depuis le 30 novembre 1979, ½ journée/semaine comme personne ressource auprès de l'équipe de recherche

NOMBRE D'INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
	- Collabore à l'élaboration de la programmation de la classe tout spécialement au niveau du développement du langage - Participe à l'évaluation des enfants - Collabore à l'élaboration du programme d'intervention face aux parents et participe à son application	
Psychologue	- Evaluation du niveau intellectuel de l'enfant - Personne ressource face à l'équipe de recherche - Personne ressource auprès des intervenants sur demande - Personne ressource auprès des parents intégrée dans la structure d'intervention face aux parents - Consultant auprès des parents sur demande - Observation des enfants - Participe aux discussions de cas (au besoin)	- 2½ journées/semaine de présence à l'école, dont: . ½ jour comme consultant auprès de l'équipe de recherche . 1 heure d'intervention face aux parents - Autres interventions au besoin
Surveillant d'élève à temps plein	- Assurer la surveillance physique et morale des étudiants hors des locaux de classe tout spécialement aux arrivées et départs - Au besoin, aide à l'habillage et au déshabillage des enfants - Assure la propreté des enfants - Conduit les enfants en thérapie au besoin	- 15 minutes à l'arrivée - 15 minutes au départ - Autres interventions au besoin

NOMBRE D'INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Surveillant des dîners (1)	- Servir les repas aux étudiants - Assister ceux qui nécessitent de l'aide pour manger - Amener les étudiants à la toilette et assurer leur propreté - Assurer la surveillance physique et morale des étudiants - Organiser et assurer les activités récréatives - Maintenir la propreté de la cafétéria après le repas - Assurer le respect des règlements de l'école - Accomplir toute autre tâche inhérente à la fonction	- 2 heures/jour - 4 jours/semaine
Ergothérapeute (1)	- Participe à l'évaluation de la clientèle tout spécialement au niveau moteur et psycho-moteur - Personne ressource auprès de l'équipe de recherche - Thérapie individuelle pour 1 enfant	- Environ ½ journée pour l'évaluation des enfants - 1 heure à titre de personne ressource - A compter de mars 1980, 2 thérapies individuelles de 45 minutes pour 1 enfant
Physiothérapeute (1)	- Participe à l'évaluation de la clientèle tout spécialement au niveau du développement physique et moteur - Personne ressource auprès de l'équipe de recherche	- Environ ½ journée pour l'évaluation des enfants - 1 heure à titre de personne ressource

NOMBRE D'INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Infirmière (1)	- Dépistage des troubles visuels, auditifs, de croissance - Information et consultation auprès des professeurs au niveau de la sexualité et l'alimentation - Agent de liaison entre les parents et les spécialistes de la santé - Organisation des cliniques des spécialistes, feed-back de chacun des enfants vus - Soins curatifs	- 1½ journée/semaine de présence à l'école
Audio-prothésistes (3)	- Voit à l'entretien de l'appareillage - Confection de moules d'oreilles - Information sur les nouveaux appareillages mis sur le marché - Veille aux réajustements de l'appareillage	1- 8 x 1 heure 2- 4 x 1 heure 3- 2 x 1 heure
Médecin-pédiâtre	- Evaluations médicales globales (examen neurologique, périmètre crânien, neuro-développemental adapté à l'âge) - Réfère aux spécialistes au besoin - Follow-up des enfants - Renseignements cliniques au niveau des professeurs et des parents	- ½ journée/semaine de présence à l'école - 5 périodes d'observation en classe ou aux activités - 1 évaluation individuelle pour chaque enfant

NOMBRE D'INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Principal (1)	- Collabore à l'élaboration et à l'application de l'intervention face aux parents	- Temps consacré à l'élaboration, ½ journée/semaine - Temps consacré à l'application: 15 minutes/semaine

G) Assiette horaire:

- 3½ journées/semaine de présence à l'école pour 3 enfants dont: 1 heure/semaine de thérapie individuelle de rééducation du langage, 1 heure/semaine de thérapie de groupe de rééducation du langage (ceci pour 4 enfants)
- 2 x 45 minutes de piscine/semaine
- Le reste du temps scolaire est consacré à l'acquisition des différentes notions incluses dans la programmation selon les besoins de chaque enfant
- Pour 1 de ces enfants: 2 x 45 minutes de thérapies individuelles en ergothérapie
- 1 enfant fréquente la pré-maternelle tous les après-midis et la maternelle régulière les avant-midis: au niveau de la pré-maternelle, l'enfant bénéficie de:
  - . 1 heure/semaine de thérapie individuelle de rééducation de langage
  - . 1 heure/semaine de thérapie de groupe de rééducation de langage avec les 3 autres enfants
  - . 1 période de 45 minutes de piscine
  - . Le reste du temps est consacré à l'acquisition des différentes notions incluses dans la programmation selon les besoins de l'enfant

NOTE: Mentionnons que le 5ième enfant fut retiré de la classe par les parents au mois de décembre 1979. Cause: déménagement.

H) Facteurs géographiques:

Type de région:

L'école est située dans une région urbaine, c'est-à-dire à Trois-Rivières.

Territoire desservi par l'école:

L'école offre des services pour les enfants de la région administrative 04. Les 5 enfants concernés proviennent des régions du Cap-de-la-Madeleine, Grand-Mère, St-Barnabé et de de Shawinigan.

Transport scolaire: répercussion dans le projet:

4 des 5 enfants du projet ont pu bénéficier des transports déjà existants au sein de la C.S.R.V.F. Pour 1 enfant, les parents ont du assumer eux-mêmes le transport de leur enfant. Considérant la très grande collaboration et motivation des parents qui ont assumé ce fardeau, l'enfant a pu fréquenter la pré-maternelle sans quoi il n'aurait pu recevoir ces services. Mentionnons que les enfants étaient souvent exténués par ces longues périodes de voyagement.

I) Ententes de services avec le ministère des Affaires Sociales:

Afin d'obtenir les services de l'orthophoniste à titre de consultante auprès de l'équipe de recherche, une entente fut négociée entre le département de santé communautaire, l'hôpital St-Joseph et la C.S.R.V.F. Cette entente, intervenue à la fin de novembre, a donc rendu possible la participation de l'orthophoniste aux rencontres de l'équipe du projet-pilote et à l'évaluation conforme aux exigences scientifiques du projet, soit une période de ½ journée/semaine. Cette entente prend cependant fin en juin 1980. Advenant la prolongation du projet, le coût de ces services pour l'année scolaire 1980-81 devrait être défrayé par le projet-pilote.

D'autre part, une entente intervenue entre la Clinique de Réadaptation de Trois-Rivières et l'école Marie-Leneuf a permis d'obtenir la participation d'un ergothérapeute et d'un physiothérapeute à titre de consultant sur le projet-pilote et pour l'évaluation des enfants de la pré-maternelle aux domaines physique moteur et psychomoteur. Leur collaboration fut grandement appréciée et aucune contrainte majeure semble venir entraver le renouvellement de cette entente pour l'année scolaire 1980-81.

4.2- LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE:

Evaluer l'efficacité du modèle d'intervention, via le degré d'évolution des enfants et le degré de participation suscitée chez les parents.

OPERATIONNALISATION DE L'OBJECTIF: Degré d'évolution:

- Consultation des dossiers (évaluation incluse)
- Choisir une échelle de maturation afin de préciser le développement de chaque enfant
- Reccueillir des informations pertinentes auprès d'autres milieux d'enseignement aux handicapés auditifs
- Elaboration des programmes et grille d'évaluation en reccueillant l'information par l'essai en classe et la consultation de documentation
- Evaluer les enfants à l'aide du guide de maturation (Collaboration des divers spécialistes)
- Application de la programmation
- Evaluation des enfants à l'aide de la grille de la programmation
- Choix et évaluation d'un groupe témoin à l'aide de la grille de la programmation
- Evaluation des enfants à l'aide du guide de maturation
- Analyse et synthèse des renseignements face aux progrès constatés

OPERATIONNALISATION DE L'OBJECTIF: Degré de participation:

- Analyse des besoins et lacunes au niveau de l'implication des parents
- Elaboration d'une stratégie d'intervention
- Choisir les instruments d'évaluation de l'implication des parents
- Application de l'intervention proposée
- Synthèse du modèle d'intervention

4.4- ELABORATION DU MODELE D'INTERVENTION:

1- LA PROBLEMATIQUE:

Notre clientèle se compose d'enfants handicapés auditifs dont la surdité est de modérée à profonde. Ces enfants devaient tous auparavant être référés vers les grands centres (Québec, Montréal), loin de leur famille, pour recevoir les services éducatifs et rééducatifs adéquats. Le projet vient donc répondre à un besoin réel de la clientèle et de la population, qui a le droit de recevoir des services en bas âge, période où ils sont vraiment efficaces.

L'intervention posée auprès de cette clientèle se veut principalement oraliste, puisque les enfants ont tous été identifiés comme pouvant bénéficier d'une telle approche (voir 4.1B). Cependant, nous ne négligeons pas le support gestuel naturel, afin d'outillier le plus adéquatement l'enfant pour communiquer et décoder les messages émis.

Les évaluations incluses aux dossiers des enfants, lors de leur entrée à l'école Marie-Leneuf, nous fournissent des renseignements de toute première importance pour situer le fonctionnement et les acquisitions des enfants.

Nous constatons que ces enfants possédaient un langage très restreint. Un enfant était au stade pré-linguistique, 3 enfants manifestaient un début de discrimination auditive et un vocabulaire très restreint, relatif aux parties du crops, aux moyens de transport et à la nourriture. Ils comprenaient les consignes très simples et pouvaient répéter des mots très simples. Un enfant, qui fréquentait l'année précédente la pré-maternelle, possédait plusieurs notions spatiales, temporelles, préacadémiques. Il possédait cependant davantage la compréhension que l'expression.

Au niveau du développement général des enfants, 4 enfants furent décrits comme possédant un développement normal tandis qu'un enfant présentait un retard psycho-moteur de même que des capacités d'apprentissage dans la moyenne inférieure.

La première évaluation à l'aide du guide de maturation, en janvier 1980, nous indique que sur les 4 enfants évalués, 3 possédaient un niveau de développement normal pour leur âge, sauf en ce qui a trait à l'aspect communication verbale, tout spécialement. L'aspect verbal varie entre 21 mois et 2½ ans environ.

Un enfant présentait un retard au niveau moteur, manuel et coordination se situant au niveau 2½ ans - 3 ans pour un âge de 4 ans 5 mois. Une faiblesse relative au niveau social et intégration est à mentionner. Les enfants se situent au niveau 3½ ans environ. Cette faiblesse est donc relative pour les enfants de 4 ans mais plus importante chez l'enfant de 5 ans 11 mois. Mentionnons finalement qu'un enfant ne fréquentait plus la pré-maternelle à cette date d'évaluation cause de déménagement.

Considérant les lacunes constatées au niveau du langage, un accent fut mis sur l'élaboration et l'application de la partie langage de la programmation. L'orthophoniste reçue les enfants tel qu'indiqué en 4.1F et les 2 intervenants principaux, soit l'enseignante et l'orthophoniste, ajustaient leurs interventions afin de poursuivre les mêmes objectifs, ceci individuellement pour chaque enfant. Ces enfants handicapés auditifs devraient également poursuivre leur développement général et être aidés en ce sens. C'est donc pourquoi la programmation vise également le développement global de ces jeunes enfants.

D'autre part, quelque soit la qualité de l'intervention proposée à l'école, celle-ci ne pourrait avoir toutes les conséquences positives envisagées sans la collaboration active des parents. Notre jeune clientèle est encore fortement attachée aux figures parentales; ceux-ci pourront avoir une grande influence sur le port de la prothèse et sur l'intérêt que l'enfant mettra à utiliser la parole. Au début de l'année scolaire, l'orthophoniste constatait une difficulté de collaboration chez les 5 couples de parents impliqués dans le projet. En effet, ces parents semblent motivés à voir des progrès chez leur enfant mais ils ne savent pas comment intervenir pour aider le développement du langage de leur enfant. Les nombreuses tentatives de l'orthophoniste étaient que partiellement fructueuses. L'enseignant enregistrait les mêmes difficultés de collaboration. Par le biais de nos interventions, nous visions donc d'amener les parents à s'impliquer davantage dans le processus d'évolution de leur enfant.

2- LES OBJECTIFS DE L'INTERVENTION:

- L'objectif de l'intervention est de favoriser le développement global de l'enfant handicapé auditif en accordant une attention toute spéciale à l'aspect verbal, considérant l'handicap de l'enfant. Plus spécifiquement, il s'agit de:

    . Développement de l'expression verbale de l'enfant

. Favoriser le développement psycho-moteur et moteur de l'enfant

. Favoriser le développement sensoriel de l'enfant

. Aider au développement socio-affectif de l'enfant

. Faire acquérir à l'enfant les pré-requis nécessaires à l'apprentissage de connaissances académiques.

NOTE: La définition de ces objectifs se retrouve dans la programmation (annexe 2).

- Vient s'ajouter un second objectif complémentaire au premier: Par nos interventions, amener les parents à s'impliquer dans le processus de développement de leur enfant. Plus spécifiquement, il s'agit de permettre aux parents:

  . D'observer le fonctionnement de leur enfant en groupe et face à d'autres personnes qu'eux

  . De connaître le vécu de leur enfant à l'école

  . D'observer l'application de certaines techniques d'action face aux comportements des enfants sourds

  . De verbaliser leur vécu en tant que parents d'enfant sourd, de manifester leur insatisfactions et satisfactions, de préciser leurs attentes face à l'école et de trouver les moyens de répondre à ces attentes.

- Et finalement, de permettre une meilleure continuité entre l'école et la maison.

3- LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE:

Nous avons choisi l'élaboration et l'application d'un programme éducatif de niveau pré-maternelle adapté pour handicapés auditifs comme moyen prévilégié d'atteindre notre premier objectif. Cette programmation est appliquée en classe par l'enseignante et la partie langage décrit aussi bien l'intervention de l'orthophoniste que celle de l'enseignante au niveau de l'aspect verbal. Tel que mentionné en 4.1F, l'orthophoniste intervient directement auprès de la clientèle 1 heure/semaine en thérapie de groupe et 1 heure/semaine en thérapies individuelles pour chaque enfant, divisée en 2 périodes d'environ 30 minutes chacune.

Le second objectif, c'est-à-dire d'amener les parents à s'impliquer dans le processus de développement de leur enfant, engendra la mise sur pied de l'intervention suivante face aux parents.

MOYEN 1:

Présence à l'école des parents ½ journée/5 semaines

DEROULEMENT DE CETTE ½ JOURNEE:

Le père et la mère de chaque enfant de la pré-maternelle viendront à l'école ½ journée/5 semaines. (Le mardi après-midi, après consultation des parents).

A leur arrivée, ils seront accueillis par le principal de l'école et procéderont à une courte visite des lieux.

Par la suite, l'orthophoniste invitera les parents à participer à une séance de rééducation du langage.

Puis les parents pourront échanger avec l'orthophoniste. Cette première période d'une heure complétée, l'orthophoniste conduira les parents dans la classe de leur enfant où pendant ¾ heure ils observeront et participeront à titre d'intervenant au vécu de la classe et à la période de récréation. Ils pourront échanger avec le professeur.

A 14h45, le couple rencontrera le psychologue de l'école. Ils auront l'opportunité de verbaliser leurs inquiétudes, leur vécu, leurs besoins et attentes et de trouver des moyens adéquats de réaliser leurs attentes si celles-ci sont réalistes.

PREPARATION:

Une grille sera expédiée à chaque parent indiquant la semaine, l'heure et la date à laquelle nous attendrons chaque parent. Des modifications pourront être apportées au besoin.

Le vendredi précédant cette visite, un rappel sera expédié par le principal au couple concerné.

La veille de la visite, la secrétaire communiquera avec les parents pour leur rappeler les objectifs de la rencontre et l'importance de leur présence.

De plus, le professeur ajoutera une note de rappel dans le "sac d'école" de l'enfant.

MOYEN II:

L'enfant apportera son cahier d'orthophonie à la maison à chaque semaine. Les parents seront invités à reviser avec l'enfant les mots de vocabulaire travaillés pendant la semaine.

MOYEN III:

Le professeur apposera sur le sac d'école de chaque enfant un macaron collant sur lequel il inscrira un item à travailler tout spécialement cette semaine.

MOYEN IV: (non retenu)

Le 4ième moyen prévu i.e. le visionnement de 2 films traitant directement des problèmes de la surdité et leur rééducation ne fut pas retenu, faute de temps.

En effet, la grève subi dans le milieu scolaire a perturbé notre horaire des visites des parents à l'école et rendu impossible l'ajout de telles rencontres.

FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE DU PROJET:

Il nous apparaît ici important de préciser le fonctionnement de l'équipe du projet-pilote et la façon dont s'intercalaient les interventions des divers intervenants.

Tout d'abord, mentionnons que le professeur de la pré-maternelle ne possédait, à l'intérieur de son horaire, aucune période prévue à des fins de rencontre des membres du projet. Ainsi, c'est donc bénévolement que le professeur a participé à nos rencontres hebdomadaires du vendredi matin, journée où les enfants n'étaient pas à l'école. De même, il devenait parfois difficile pour le responsable du projet de se libérer pour ces rencontres, considérant le grand nombre de tâches qu'il avait déjà à remplir à titre de principal de plusieurs milieux.

Ces rencontres, qui au début de l'année pouvaient occuper tout l'avant-midi, ont servi à élaborer et préciser les bases du projet-pilote, tout étant à faire en ce sens. Cet avant-midi était l'occasion privilégié d'échanger et d'ajuster l'intervention des divers intervenants et participants (principal, enseignante, orthophoniste, psychologue et chercheur) à l'intérieur du projet-pilote. De même, on y réglait les problèmes techniques et de fonctionnement. Vers Noël, il devint plus difficile pour le professeur de participer à ces rencontres ce qui nous obligea à fonctionner à l'aide de rencontres informelles et généralement individuelles. Cependant, le plus gros du travail d'élaboration étant déjà effectué, cette difficulté fut de moindre importance.

Il y avait une continuelle concertation entre l'orthophoniste et le titulaire de la classe pré-maternelle. Après la classe, ou lorsque l'orthophoniste se rendait chercher ou reconduire l'enfant, ces 2 intervenants échangeaient et ajustaient leur intervention afin de poursuivre les mêmes objectifs face à chaque enfant. La programmation du langage fut réalisée en collaboration avec ces 2 intervenants et elle représente bien le travail tant de l'orthophoniste que du professeur au niveau de l'aspect langage.

L'évaluation, tant de la maturation que des apprentissages des élèves, ne pouvait s'effectuer sans la collaboration d'intervenants familiers avec ces enfants. Le professeur et l'orthophoniste participèrent tout spécialement à l'application du guide de l'hôpital Ste-Justine et à l'évaluation des notions incluses dans la programmation.

Sur demande, l'ergothérapeute, la physiothérapeute et le psychologue sont venus confirmer ou préciser nos observations dans leur domaines respectifs. De plus, comme pour tous les enfants de l'école, l'infirmière et le pédiâtre ont rencontré et évalué les enfants et transmis leurs résultats aux parents et intervenants au besoin.

Au mois d'avril, une discussion de cas vint confirmer l'orientation envisagée pour chaque enfant pour l'année scolaire suivante. Mentionnons que dans le cas d'un enfant qui fut intégré à plein temps au mois de mai à la pré-maternelle, cette discussion de cas fut reporté en juin afin de recueillir le maximum d'informations.

Pour ce qui a trait à l'intervention face aux parents, chacun des intervenants principaux à bien voulu inclure une rencontre d'une heure à son horaire hebdomadaire.

4.5- CALENDRIER DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE SUIVIE:

OCTOBRE:

- Consultation des dossiers (évaluation incluses)
- Affectation de la jardinière
- Journée d'accueil parents/enfants (10-10-79)
- Début de la classe pour les enfants (15-10-79)
- Elaboration des objectifs du projet
- Elaboration et recherche des instruments de recherche
- Visite des milieux spécialisés: Centre de l'ouïe et de la parole de Québec, école St-Jude à Longueuil et l'institut des sourds à Charlesbourg
- Elaboration des programmes et grille d'évaluation en recueillant l'information par l'essai en classe et la consultation de documentation
- Elaboration de la stratégie d'intervention face aux parents

JANVIER:

- Evaluation des enfants à l'aide du guide pour l'évaluation de la maturation des enfants de 0 à 5 ans (Hôpital Ste-Justine)

- Collaboration des divers spécialistes (orthophoniste, ergothérapeute, physiothérapeute, psychologue, enseignant)

- Application de la programmation. Des modifications au besoin seront apportées pour mieux s'ajuster aux besoins et capacités des enfants

- Application de la stratégie d'intervention face aux parents. Des modifications seront apportées au besoin.

AVRIL:

- Discussions de cas concernant l'orientation des enfants pour l'année scolaire 1980-81

MAI:

- Réévaluation des enfants à l'aide du guide pour l'évaluation de la maturation des enfants de 0 à 5 ans (Hôpital Ste-Justine) avec la collaboration des intervenants

- Evaluation des enfants à l'aide de la grille maison

- Evaluation d'un "groupe témoin" à l'aide de la grille maison

MAI-JUIN:

- Rencontre des parents et intervenants pour recueillir leur degré de satisfaction et réaction

- Analyse de l'implication des parents

- Analyse des données recueillies concernant l'évolution des enfants

4.6- EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION

A) MOYENS D'EVALUATION: (instruments en annexe 3)

- Guide pour l'évaluation de la maturation des enfants de 0 à 5 ans préparé pour la section de physiothérapie de l'hôpital Ste-Justine. Travail adapté à partir d'échelles reconnues et fait en collaboration avec les membres de la section de physiothérapie de l'hôpital Ste-Justine. Juin 1971.

NOTE: Le guide pour l'évaluation de la maturation fut utilisé afin de préciser le niveau développemental de chaque enfant et de vérifier les progrès réalisés suite à l'application de l'intervention. Considérant l'âge de la clientèle et les problèmes de communication engendrés par la surdité, le guide fut appliqué avec le concours de l'orthophoniste et de l'enseignante. Les 2 personnes étaient bien connues des enfants. Les personnes ont donc servi d'interprète afin de donner le maximum de chances à l'enfant de saisir nos demandes lors de l'évaluation.

A l'aide d'une courte évaluation individuelle, l'ergothérapeute et la physiothérapeute sont venus confirmer les résultats obtenus par l'intermédiaire du guide, lors de la 1ère évaluation. Pour sa part, l'orthophoniste de par le suivi de chaque enfant, était en mesure de confirmer nos résultats au niveau de l'aspect communication verbale.

- Inventaire de développement de A. Gesell (niveau 6 ans)

NOTE: Le niveau 6 ans de l'échelle de Gesell fut utilisé afin de compléter l'évaluation des enfants qui réussissaient parfaitement le niveau 5 ans du guide d'évaluation, ceci tout spécialement au niveau moteur et manuel. Nous nous sommes permis cet emprunt à l'échelle de Gesell considérant que le guide d'évaluation de la maturation précité fut élaboré à partir entre autres de l'échelle de Gesell. Le guide d'évaluation étant plus simple d'application vu la clientèle spécifique, il fut donc choisi d'utiliser l'échelle de Gesell simplement à titre de complément lorsque nécessaire.

Il est à remarquer que contrairement au guide d'évaluation de la maturation, l'échelle de Gesell ne fait aucune distinction entre les aspects moteur, manuel et coordination.

- Evaluation à l'aide de la grille de la programmation des enfants handicapés auditifs

NOTE: Cette grille constitue un outil spécifique, élaboré en cours d'année, visant à mesurer les progrès réalisés face aux notions incluses dans la programmation. Pour cette année, cette grille ne pourra être retenue à titre de mesure de l'évolution, considérant l'absence de pré-test. Cependant, elle nous permet de situer les acquisitions de l'enfant en fin d'année et elle offre des données intéressantes pour la poursuite du projet l'an prochain.

- Evaluation à l'aide de la grille de la programmation d'un "groupe témoin".

NOTE: Nous entendons ici par "groupe témoin", un groupe de 4 enfants dits normaux, d'âge similaire aux enfants de la prématernelle pour handicapés auditifs. Ce groupe fut évalué à titre d'indice de validation de la programmation. En effet, nous voulions vérifier si les notions incluses dans la programmation étaient réalistes considérant l'âge des enfants.

- Entrevues pour recueillir la satisfaction des parents (canevas en annexe 3).

- Entrevues pour recueillir la satisfaction des intervenants (canevas en annexe 3).

NOTE: Les 2 entrevues furent planifiées afin d'obtenir des renseignements complémentaires et indispensables à l'analyse des résultats et à la description de l'impact social.

- Enregistrement de l'implication des parents:

  . Présence aux visites à l'école

  . Vérification par l'orthophoniste des progrès de l'enfant au niveau du travail demandé à la maison

  . Retour du travail fait à la maison et/ou vérification par le professeur de l'évolution des enfants

- Discussion de cas.

NOTE: La discussion de cas regroupe les divers intervenants qui offrent des services ou sont concernés par un enfant. Cette discussion de cas s'est tenue en avril pour 3 enfants de la pré-maternelle et en juin pour le dernier qui fréquentait la pré-maternelle à plein temps depuis mars seulement. Cette rencontre vise à synthétiser les progrès de l'enfant et à préciser l'orientation de l'enfant pour l'année suivante. En ce sens, la discussion de cas peut être considérée comme moyen d'évaluation.

C) PRESENTATION DES RESULTATS:

NO DU SUJET	MOTEUR		MANUEL		COMMUNICATION		SOCIAL ET INTEGRATION		COORDINATION STATIQUE		COORDINATION DYNAMIQUE	
	PRE	POST	PRE	POST	PRE	POST	PRE	POST	PRE	POST	PRE	POST
1	5 acquis 6 en voie (4/5)	5 acquis 6 en voie (4/5)	5 acquis (item manqué à 4 ans)	5 acquis (niveau 4 ans acquis)	2½	2½-3 (environ)	3½	4 • (5 en voie 3/7)	5 ☆	5 ☆	5 ☆	5 ☆
2	2½	3½	3	3½ à 4 environ	2	2½-3 environ	3½	3½	2	2	3	3
3	4	4½ environ	4½	4½	2	2½	3½	4	4	4	3½	5
4	5 environ (manquait notions 4 ans) 6 en voie (2/5)	5• (comblé notions 4 ans) 6 en voie (3/5)	4 environ	Niveau 5 en voie (3/4)	21 mois	2½	3½	4	5 ☆	5 ☆	5 ☆	5 ☆

☆: L'échelle de Gesell ne différencie pas la motricité et la coordination. Il fut donc impossible de vérifier spécifiquement l'acquisition du niveau 6 ans en ce qui a trait à la coordination statique et dynamique.

OBJECTIF I:

Evaluer l'efficacité du modèle d'intervention via le degré d'évolution des enfants.

LANGAGE:

Lors de leur entrée à l'école Marie-Leneuf (octobre 1979), les enfants possédaient un vocabulaire très réduit se situant davantage au niveau de la compréhension que de l'expression. Un enfant était même au stade pré-linguistique.

La première évaluation à l'aide du guide de maturation nous indique que l'aspect verbal varie entre 21 mois et 2½ ans environ, ceci en janvier 1980. Nous constatons déjà un progrès entre autre pour l'enfant du stade pré-linguistique qui possède maintenant un développement de 21 mois. Elle a acquis la compréhension et l'utilisation de certains mots.

L'évaluation de mai 1980 à l'aide du même guide nous offre un post-test intéressant. Au niveau verbal, le développement des enfants se situe maintenant aux environs de 2½ pour 2 enfants ayant un développement de 21 mois et 2 ans en janvier, et aux environs de 2½-3 ans pour 2 enfants ayant un développement de 2 ans et 2½ en janvier.

Les enfants sont actuellement plus verbaux, c'est-à-dire qu'ils utilisent la parole comme moyen d'expression. Les progrès constatés ne peuvent être simplement attribuables à la maturation chronologique des enfants. Comme on le sait, l'enfant sourd doit apprendre la parole, mot à mot, syllabe par syllabe. Sans stimulation adéquate, ils n'utilisent pas la parole, tel que le prouve le stade pré-linguistique des enfants reçus pour la première fois par l'orthophoniste.

A l'aide de la grille de la programmation, aspect langage, nous constatons que les enfants possèdent un vocabulaire d'environ 200 mots.

ASPECT MOTEUR:

Les données que l'on retrouve dans les dossiers des enfants nous laisse supposer un développement moteur normal de 3 de ces enfants, le 4ième manifestant un retard psycho-moteur.

L'évaluation de janvier, à l'aide du guide de maturation, nous confirme que 3 enfants possèdent un niveau de maturation normal pour leur âge chronologique. Un enfant exécute même plusieurs exercices du niveau 5 ans et 6 ans alors qu'elle a à peine 4 ans. Le 4ième enfant présente un retard moteur, se situant au niveau 2½ ans environ.

La seconde évaluation nous a permis de constater des progrès, tout spécialement chez l'enfant présentant un retard psycho-moteur. Son fonctionnement se situe maintenant aux environs de 3½ ans. Un enfant a présenté un progrès correspondant à son évolution chronologique passant de 4 ans à 4½ ans environ. Un autre enfant, qui possédait un développement supérieur à son âge chronologique, réussit maintenant les exercices qu'elle manquait au niveau 4 ans et elle réussit un exercice de plus au niveau 6 ans. Considérant l'avance qu'elle présentait déjà, il ne fallait pas s'attendre à davantage de progrès.

Un dernier enfant réussit exactement les mêmes exercices qu'en janvier. Mentionnons que cet enfant fréquente la pré-maternelle pour handicapés auditifs à mi-temps seulement.

Il semble que la programmation appliquée ait tout spécialement profité à l'enfant présentant des difficultés psycho-motrices alors que chez les autres, elle a permis une consolidation des acquisitions ou une évolution conforme à leur âge chronologique.

Actuellement, en fin d'année scolaire, 2 enfants ont presque complètement acquis les notions incluses dans la programmation concernant l'aspect motricité globale. Pour 2 autres enfants, elles sont que partiellement acquises, 16 et 17 items demeurent non-contrôlés chez ces derniers. Mentionnons que les 2 enfants plus avancés sont celui de 6 ans et l'enfant ayant présenté une précocité à l'aide du guide de maturation. Les 2 enfants pour qui la programmation n'est que partiellement acquise sont celui présentant un retard psycho-moteur de même que celui ayant évolué conformément à son âge chronologique selon le guide. Soulignons que la programmation se veut applicable sur une période de 2 ans; ainsi ces enfants pourront possiblement acquérir ces notions lors de la seconde année.

ASPECT MANUEL:

L'aspect manuel fut évalué séparément de l'aspect moteur, tel que présenté dans le guide de maturation. Cependant, l'échelle de Gesell ne différencie pas les aspects moteur et manuel. Ainsi pour l'enfant ayant contrôlé le niveau 5 ans, il fut impossible de vérifier précisement le niveau 6 ans.

Nous constatons lors de la 1ère évaluation que 3 enfants possèdent en ce domaine un développement conforme à leur âge chronologique. Le 4ième enfant, c'est-à-dire celui présentant un retard psycho-moteur possède le développement d'un enfant de 3 ans environ.

La seconde évaluation démontre un progrès chez 2 enfants. L'un a presqu'atteint le niveau 5 ans tandis qu'il était au niveau 4 ans en janvier. Le second, c'est-à-dire l'enfant ayant des difficultés psycho-motrices, a passé de 3 ans à 3½-4 ans.

Pour les 2 autres enfants, l'un est demeuré relativement stable dans ses acquisitions. Remarquons que son développement demeure conforme à son âge chronologique. L'autre, l'enfant de 6 ans, exécute maintenant un exercice du niveau 4 ans qu'il ne pouvait réaliser en janvier. Il maîtrise le niveau 5 ans tel qu'en janvier. Et tout nous laisse croire qu'il possède un développement conforme à son âge chronologique malgré l'absence de vérification systématique, considérant les contraintes de l'échelle de Gesell précédemment mentionnées.

Au niveau de la partie motricité fine de la programmation, 2 enfants ont presque acquis toutes les notions tandis que 2 autres les ont que partiellement acquis. Il s'agit des mêmes enfants qui maîtrisaient que partiellement la partie motricité globale de la programmation.

ON STATIQUE:

Lors de la 1ère évaluation, 2 enfants possédaient un développement normal pour leur âge chronologique. Un enfant était plus avancée que son âge, maîtrisait le niveau 5 ans, alors qu'elle n'avait que 4 ans. Le 4ième enfant, c'est-à-dire celui présentant un retard psycho-moteur, possédait un développement d'environ 2 ans. Mentionnons que les difficultés de cet enfant se manifestent tout spécialement au niveau de l'équilibre, ce qui peut expliquer les résultats obtenus.

A la seconde évaluation, on enregistre peu de modifications dans les acquisitions. L'enfant de 6 ans et l'enfant plus avancé que son âge au niveau moteur et manuel ont acquis le niveau 5 ans. Il nous est impossible de vérifier le niveau 6 ans puisque l'échelle de Gesell ne différencie pas l'aspect moteur de la coordination. Un enfant est demeuré stable à un niveau de développement normal pour son âge. Pour le dernier enfant présentant un retard psycho-moteur, on enregistre pas de progrès, ce qui peut s'expliquer par la nature même de ses difficultés.

Au niveau de la programmation, 2 enfants ont acquis toutes les notions incluses, tandis que 2 autres ont presque acquis ces notions. Il s'agit toujours pour ces derniers de l'enfant présentant des troubles psycho-moteur et de celui ayant un développement normal pour son âge selon le guide. L'enfant de 6 ans et l'enfant plus développé que son âge chronologique au niveau motricité maîtrisent bien la programmation au niveau équilibre statique.

ON DYNAMIQUE:

Pour ce qui est de l'aspect coordination dynamique, l'enfant de 6 ans et celui plus développé que son âge chronologique au niveau moteur, réussissent le niveau 5 ans au pré et post-tests. Mentionnons encore une fois que l'échelle de Gesell ne différencie pas la coordination dynamique de la motricité.

L'enfant présentant des troubles psycho-moteurs se maintient à 3 ans au pré et post-test. Ceci peut s'expliquer par les difficultés d'équilibre de l'enfant, trouble à composantes neurologiques. Un 4ième enfant (sujet No 3) a fait des progrès marqués passant de 3½ ans à 5 ans environ d'âge développemental, ce qui le situe maintenant à un niveau légèrement supérieur à son âge chronologique.

La grille de la programmation nous indique qu'un enfant, plus avancé que son âge selon le guide, maîtrise toutes les notions de coordination motrice, tandis que les 3 autres devront compléter ces acquisitions l'an prochain.

SOCIAL ET INTEGRATION:

Les 4 enfants démontraient un développement social d'environ 3½ ans lors de la 1ère évaluation. A la seconde évaluation, 2 de ces enfants démontrent maintenant un développement de 4 ans ce qui correspond approximativement à leur âge chronologique. Un enfant, celui ayant un retard psycho-moteur, s'est maintenue à 3½ ans. Nous constatons une certaine immaturité chez cet enfant. L'enfant de 6 ans a complètement acquis le niveau 4 ans tandis que le niveau 5 ans est en voie d'acquisition. Cet enfant présente donc une immaturité au niveau de son développement social et intégration. Cependant, l'importance accordée à l'aspect verbal dans la mesure de la socialisation et de l'intégration des enfants normaux ne rend probablement pas justice aux enfants sourds.

Au niveau de la programmation, les diverses notions incluses au plan socio-affectif sont partiellement acquises pour les 4 enfants. L'application de la programmation devant s'échelonner sur 2 ans, ces notions pourront être travaillées l'an prochain.

AUTRES ASPECTS VISES PAR LA GRILLE DE LA PROGRAMMATION:

A l'intérieur de la programmation nous visions également l'acquisition de notions précises au niveau du schéma corporel, de l'orientation spatiale et temporelle, du rythme, de l'aspect sensoriel, de la latéralité et des pré-requis académiques.

Au niveau schéma corporel, 2 enfants (celle possédant un développement moteur plus avancée que son âge et l'enfant de 6 ans) ont acquis une bonne partie des notions comprises dans la programmation. Seulement 4 et 5 items demeurent inconnus de ces enfants.

Pour les 2 autres enfants, 9 et 10 items seront à travailler l'an prochain. Mentionnons qu'un de ces enfants présente un retard psycho-moteur et l'autre est celui possédant un développement moteur relativement normal pour son âge. Ce dernier enfant a d'ailleurs fréquenté la pré-maternelle pour handicapés auditifs à plein temps à compter de mars 1980 seulement.

Les exercices relatifs au rythme sont maîtrisés par l'enfant de 6 ans; un seul exercice ne l'est pas pour l'enfant ayant un développement moteur avancé et 3 notions sont manquées pour les 2 autres enfants.

Au niveau sensoriel, les exercices sont partiellement réussis pour 3 enfants. Un enfant, celui présentant un développement moteur avancé a acquis la totalité des notions sauf une qui s'avère inadéquate considérant le type de surdité de l'enfant. En effet, cet enfant présente une surdité profonde bilatérale et ne peut donc pas localiser un bruit. D'ailleurs, cet exercice est applicable en autant que l'enfant ne présente pas une surdité trop profonde et que sa perte est égale pour les 2 oreilles.

Pour ce qui est des pré-requis académiques visés, nous avons pu constater un grand progrès chez les enfants sourds. En effet, dû à la nature même de leur handicap, ces enfants connaissaient peu ou aucun mot relatifs à ces notions et ne répondaient ainsi à aucune des consignes mentionnées dans la programmation. Actuellement, les notions sont partiellement acquises pour 4 enfants. De 5 à 8 items demeurent à travailler.

3 des 4 enfants ne sont pas complètement latéralisés. Il convient de souligner que la latéralisation s'établit généralement vers 5 ans chez l'enfant dit normal.

Une des plus grandes difficultés constatée chez notre clientèle se situe au niveau de l'orientation spatiale et temporelle. Ces notions abstraites doivent être travaillées une à une chez les enfants sourds. Les enfants ont acquis plusieurs notions mais de nombreuses lacunes demeurent et seront à compléter l'an prochain. Mentionnons ici l'importance joué par le langage dans l'évaluation de l'acquisition de ces notions.

LES ENFANTS DITS NORMAUX VS LA PROGRAMMATION APPLIQUEE:

Afin d'évaluer si les différentes notions incluses dans la programmation étaient réalistes pour une clientèle de 4 ans, nous avons donc décidé de constituer un groupe de 4 enfants dits normaux, afin de vérifier leur degré d'acquisition à l'aide des grilles de la programmation.

Ces enfants furent choisis dans la rue, et cet échantillon se veut un simple point de répère pour les intervenants. Ces enfants, 2 garçons et 2 filles étaient âgés entre 4 ans 4 mois et 5 ans.

Les enfants du "groupe témoin" connaissent leur schéma corporel sauf un qui ne peut identifier les genoux. Ils ont acquis les notions de motricité globale. Au niveau de la motricité fine, 2 enfants ne savent pas lacer, 2 ne savent pas faire une boucle, un ne tient pas son crayon comme un adulte et un ne sait pas agraffer. Les notions de coordination motrice et d'équilibre statique sont acquises. Au niveau de l'orientation spatiale, un seul enfant ne sait pas la notion "sous". On constate cependant certaines lacunes à l'intérieur des notions temporelles. 4 enfants ne connaissent pas les notions après-midi et hier. 3 enfants ne peuvent identifier l'automne, le printemps, aujourd'hui et demain. Un enfant ne connaît pas la ligne d'arrivée et un enfant ne peut identifier le soir.

2 des ces enfants sont bien latéralisés tandis que 2 autres ne le sont pas complètement, ce qui est normal pour leur âge. Un seul enfant est hésitant lorsqu'il s'agit de battre un rythme. Les notions d'aspect sensoriel sont acquises sauf pour un enfant qui maîtrise partiellement la notion "sale". Ces enfants ont tous les pré-requis académiques indiqués.

Au niveau socio-affectif, nos résultats doivent être pris avec prudence considérant que les renseignements recueillis furent fournis par les parents. 2 enfants accepteraient difficilement les réprimandes, un n'accepte pas un échec, un ne respecte pas les consignes disciplinaires et un accepte difficilement la présence d'un adulte nouveau.

Ces enfants dits "normaux" de 4 ans possèdent la majorité des mots compris dans la programmation sauf les termes renard - bahut - revue-étagère - cousin - lacet - plume - gomme à effacer qui sont manqués par 2, 3 ou 4 enfants. Un enfant ne sait pas les termes chapeau - frappe - montagne et jupe.

Il apparaît donc que l'ensemble de la programmation est maîtrisée par ces enfants "normaux" de 4 ans, sauf en ce qui a trait à lacer et boucler, de même que certaines notions temporelles telles: après-midi, hier, aujourd'hui, demain, automne, printemps. Ces notions ne devraient pas être retenu comme objectif pédagogique pour notre classe pré-maternelle. Cependant, l'application de la programmation devant s'étendre sur 2 années, ces notions pourraient possiblement être au programme pour le niveau maternelle.

ORIENTATION DES ENFANTS HANDICAPES AUDITIFS POUR SEPTEMBRE 1980:

En fin d'année scolaire, eut lieu une discussion de cas visant à préciser l'orientation de chaque enfant pour l'année scolaire 1980-81. Pour les 3 enfants de 4 ans, les intervenants recommandent unanimement qu'ils fréquentent la maternelle pour handicapés auditifs et qu'ils vivent une intégration partielle et progressive à la maternelle régulière. Le professeur de la maternelle pour handicapés auditifs accompagnera les enfants à la maternelle régulière, et leur apportera le support nécessaire à leur intégration.

Le 4ième enfant, celui de 6 ans, fréquentera probablement une classe de mi-entendants à l'école Marie-Leneuf. En effet, cet enfant ne possède pas les pré-requis nécessaires à une intégration en première année régulière. Il présente un retard de langage encore important.

L'utilisation de l'oralisme accompagnée du support des gestes naturels, sera favorisée même pour l'enfant sourd profonde pour qui nous avions certaines réserves au début de l'année. En effet, les intervenants constatent des grands progrès chez cet enfant qui est passée du stade pré-linguistique à un développement verbal de 2½ ans. Cependant pour cet enfant, les intervenants demeurent ouvert à l'utilisation de la communication totale vers l'âge de 6 ans si le besoin s'en faisait sentir. Ainsi, l'enfant aura toutes les chances possibles de développer sa communication verbale.

OBJECTIF II:

Evaluer l'efficacité du modèle d'intervention via le degré de participation suscitée chez les parents.

Au début de l'année scolaire, l'orthophoniste constatait une difficulté de collaboration chez les 5 couples concernés par le projet. En effet, ces parents semblent motivés à voir des progrès chez leur enfant mais ils ne savent pas comment intervenir pour aider le développement du langage de leur enfant. Les nombreuses tentatives de l'orthophoniste étaient que partiellement fructueuses.

Faisant suite à ces constatations qui furent confirmées par le titulaire de la classe, certains moyens d'interventions furent élaborés. Les parents furent invités à venir passer ½ journée/5 semaines à l'école de leur enfant, ceci à compter de janvier 1980. Nous avons choisi comme moyen d'évaluer l'implication des parents, d'enregistrer leur présence à ces demi-journées. La période de grève vécue dans le milieu scolaire, des congés de même que des activités de plein-air sont venus réduire le nombre de visites possibles.

Nous constatons un très bon degré d'implication des parents. Un parent d'une famille mono-parentale s'est présenté aux 2 rencontres prévues en plus d'être venu spontanément dans la classe lors d'une visite au médecin de l'école. Les 2 parents d'un enfant se sont présentés à 2 reprises à l'école lorsqu'ils furent invités. Cependant une difficulté de communication a empêché une 3ième visite. Pour un autre couple, la mère s'est présentée, une fois seule et une autre fois accompagnée de son époux. Un horaire du soir avait dû être adopté afin de pouvoir rencontrer les 2 parents qui travaillent le jour. A ce moment, les enfants n'étaient donc pas présents. Un couple est venu à l'école pour une visite en plus d'avoir entretenu de fréquentes discussions avec le professeur, puisqu'ils venaient reconduire leur enfant à l'école. Il ne fut donc pas jugé nécessaire de redemander à ces parents de venir en classe puisqu'ils s'y prêtaient déjà de façon informelle.

Comme second moyen, l'enfant apportait son cahier d'orthophonie à la maison et les parents étaient invités à reviser avec l'enfant les mots ou phrases travaillés au cours de la semaine. A la thérapie suivante, l'orthophoniste évaluait les connaissances des enfants au niveau du travail demandé.

Pour un enfant, les parents offrirent peu de collaboration en janvier, en ce sens que les mots visé n'étaient pas sus par l'enfant. Cependant, après la première visite des parents à l'école, les mots ou phrases furent sus et travaillés à chaque semaine ceci jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Un autre couple offrit une bonne collaboration ormis un léger relâchement en mars. L'enfant acquis plusieurs notions de la sorte.

Un troisième couple collabore partiellement toute la session. Les parents disaient stimuler leur enfant à l'aide d'autres moyens (revues, catalogues). Selon eux, l'enfant n'était pas intéressé à travailler les notions demandées à l'aide du cahier d'orthophonie. Les mots ou phrases étaient généralement pas sus par l'enfant.

Un dernier couple offrit peu de collaboration au début de la session. Cette collaboration s'est améliorée après la venue des parents à l'école. Les parents travaillent la compréhension du langage mais l'émission est faible. Mentionnons que cet enfant demeure en foyer nourricier sur semaine.

Soulignons que suite à une période d'absence de l'orthophoniste de même que la grève dans le milieu scolaire, l'orthophoniste n'a pu expédier à la maison autant de matériel que souhaité.

Comme troisième moyen choisi pour favoriser l'implication des parents, l'enseignant apposait un macaron sur le sac d'école de chaque enfant. Ce macaron mentionnait une notion toute spéciale à travailler à la maison. Depuis janvier, ces macarons furents posés environ 3 fois par semaine. Le lendemain, l'enseignant vérifiait les connaissances de l'enfant à ce niveau.

L'enseignant constate que depuis la première visite des parents à l'école, ceux-ci offrent une bonne participation en ce sens que l'enfant connaît le lendemain matin la notion qui était à travailler la veille.

Ainsi nous constatons que la venue des parents à l'école fut déterminante pour amener une bonne participation des parents. Les autres moyens favorisés semblent donc efficaces à la condition d'être jumelés à ce premier moyen.

D) INTERPRETATION ET DISCUSSION:

Le modèle d'intervention proposé répond donc adéquatement aux objectifs visés, tant au niveau de la clientèle-enfants que face à leurs parents.

Au niveau de la clientèle, il ressort que la programmation et l'intervention appliquées furent tout spécialement efficaces pour l'évolution du langage et l'acquisition de notions pré-académiques, spatiales, temporelles et du schéma corporel, qui ont demandé préalablement la compréhension de consignes verbales.

Pour ce qui est de l'aspect moteur en général, la programmation appliquée a permis de combler des lacunes chez l'enfant présentant des difficultés à ce niveau. Pour les autres enfants, elle permet la poursuite des acquisitions mais on ne peut vraiment évaluer et différencier son impact des progrès dûs à la maturation des jeunes.

Mentionnons que la clientèle visée ne présente généralement pas de difficulté particulière au plan moteur. Le retard relatif constaté au niveau social et intégration nous semble davantage lié aux problèmes de langage de l'enfant, problèmes qui l'isolent dans un monde d'entendants. D'ailleurs l'aspect social et intégration fut évalué avec des normes d'entendants chez lesquels l'aspect verbal est de grande importance.

Il apparaît donc souhaitable pour une seconde année d'expérimentation, d'orienter nos énergies vers la priorité langage, là où les progrès sont encourageants mais où il reste pourtant tant à faire pour préparer l'intégration des jeunes dans une classe d'entendants. Mentionnons que pour l'année scolaire 1979-80, une priorité existait déjà à ce niveau. Le modèle d'intervention proposé favorise donc l'oralisme pour l'année à venir.

D'autre part, face aux parents, le modèle d'intervention appliqué a permis l'atteinte de l'objectif fixé. Pour l'année prochaine, il semble maintenant souhaitable de planifier des rencontres de groupe. Ces rencontres permettraient aux parents d'enfants handicapés auditifs de partager leur vécu et de tirer avantage de l'expérience des autres. Les 2 autres moyens favorisés cette année (cahier d'orthophonie, macarons) seront maintenus pour l'an prochain.

Parmi les situations particulières rencontrées cette année, soulignons les intégrations partielles vécues par 2 des enfants de notre clientèle. Pour un, il s'agissait d'un enfant de 6 ans ayant fréquenté la pré-maternelle pour handicapés auditifs auparavant et pour qui l'on tenta un bain de langage en l'intégrant en maternelle régulière. Cet enfant présentait encore plusieurs lacunes dans sa préparation. Il apparaît maintenant qu'il aurait été préférable que cet enfant fréquente la pré-maternelle pour handicapés auditifs, considérant le peu de progrès enregistré cette année.

Le second enfant, en est un de 4 ans dont les parents ont choisi de l'inscrire à une pré-maternelle pour milieu défavorisé. Cet enfant fréquentait la pré-maternelle pour handicapés auditifs une journée par semaine afin de bénéficier de thérapies d'orthophonie. L'enfant n'a pu s'intégrer à la pré-maternelle d'entendants. Il demeurait isolé. D'autre part, l'enfant ne s'intégrait pas plus à la pré-maternelle pour handicapés auditifs puisqu'il venait qu'une journée par semaine. Ainsi, en mars 1980, cet enfant fut intégré à plein temps à la pré maternelle de l'école Marie-Leneuf et l'on enregistre maintenant de nombreuses acquisitions chez cet enfant.

Les 2 situations particulières ont fortement minimisé l'efficacité de l'intervention face à ces 2 enfants. De plus, soulignons que de l'avis des divers intervenants, il serait souhaitable de conserver une certaine homogénéité de la clientèle quant à l'âge et aux handicaps des enfants. De plus, un nombre de 5 enfants semble idéal pour obtenir un progrès optimal de ces enfants.

Parmis les autres difficultés ayant affecté la réalisation du projet, mentionnons le début tardif du projet, le manque de planification et de concertation lors de la présentation du projet, l'affectation tardive de l'orthophoniste à titre de personne-ressource, la non-libération de l'enseignant pour des fins de rencontres, l'absence de programmation pré-existante, l'absence d'évaluation préliminaire de la clientèle et la grève dans le secteur scolaire. Ces facteurs ont retardé l'application d'une intervention structurée et ont amoindris les résultats escomptés.

De plus, soulignons les longues périodes de temps qu'ont dû consacrer l'orthophoniste et l'enseignant à des fins d'évaluations, pour recueillir les données nécessaires au projet de recherche. Finalement et non la moindre, mentionnons l'insécurité engendrée par le projet-pilote comme tel.

D'autres éléments plus techniques sont à retenir tels que la limitation du guide de maturation dont l'âge maximum est de 5 ans, l'importance du langage dans les critères de maturation retenus au niveau du guide et de l'échelle de Gesell et la non différenciation des aspects moteur, manuel et coordination pour l'échelle de Gesell.

Parmi les points positifs émis par les intervenants, mentionnons l'élaboration de la programmation, instrument d'une grande utilité pour les classes pré-maternelles et maternelles pour handicapés auditifs. Cette programmation constitue un canevas de base qui demandera à être amélioré et complété par l'enseignant. Cet instrument permettra à l'enseignant d'explorer plus loin sur la voie de la surdité évitant que chaque intervenant épuise ses énergies sur les mêmes recherches année après année.

De plus, le projet-pilote a permis, par les budgets attribués, d'acquérir le matériel nécessaire à la mise sur pieds d'une classe prématernelle pour handicapés auditifs. Le cadre physique entourant la classe pré-maternelle est décrit comme adéquat, cette classe s'intégrant bien dans une école pour handicapés physiques et sensoriels.

Autres facteurs d'importance, mentionnons le type d'intervention que favorise l'enseignant. Elle a su offrir un cadre structurant et sécurisant permettant une bonne évolution de ces jeunes enfants sourds. Puisant dans son expérience d'enseignant auprès des sourds, elle a su trouver et exploiter pédagogiquement les situations concrètes, du vécu quotidien, afin de faire acquérir des notions souvent bien abstraites. Pour cette première année de scolarisation, le nombre d'intervenants auprès de la clientèle fut réduit au minimum dans le but d'offrir à ces jeunes enfants un point de répère stable et sécurisant. L'an prochain, ces jeunes pourront possiblement bénéficier des services de l'éducateur physique.

Soulignons la bonne latitude laissée aux intervenants dans la recherche et l'application des moyens d'intervention, de même que l'ouverture d'esprit de la direction d'école impliquée. De plus, sans l'étroite collaboration vécue entre l'orthophoniste et l'enseignant, il serait irréaliste d'envisager obtenir les progrès constatés au niveau langage. Ainsi la participation de l'orthophoniste a titre d'intervenant et personne-ressource pour le projet est indispensable.

Mentionnons également l'importance de l'intervention du psychologue dans les mesures d'aide apportées aux parents. Sans ces interventions, il est probable que les moyens d'action visant l'implication des parents n'auraient pas eu le succès visé.

Finalement, soulignons la bonne collaboration de tous les intervenants et spécialistes consultés. Leur participation est indispensable ceci à titre de personne-ressource ou d'intervenant auprès de la clientèle au besoin.

5- IMPACT SOCIAL:

5.1- MESURES PRISES POUR INFORMER LES PARENTS, LES MAITRES ET LES AUTRES DE LA NATURE ET DE LA PORTEE DU PROJET:

FACE AUX SPECIALISTES:

Information dispensée par M. Jean-Claude Beaumier, coordonnateur à l'adaptation scolaire de la Commission scolaire régionale des Vieilles-Forges auprès des médecins et autres spécialistes susceptibles de dépister des surdités.

FACE AUX PARENTS:

- Première sensibilisation des parents faite par l'orthophoniste de l'école à l'intérieur de son travail au Centre hospitalier St-Joseph.
- ½ journée d'accueil.
- Moyens adoptés à l'intérieur du modèle d'intervention face aux parents.

FACE AUX MAITRES:

Rencontre de sensibilisation des enseignants de l'école Marie-Leneuf présidée par le responsable du projet.

½ JOURNEE D'ACCUEIL:

OBJECTIFS GENERAUX:

- Démystifier le monde de l'école pour le jeune handicapé auditif.
- Créer un premier contact entre les parents et les membres de l'équipe du projet de la pré-maternelle.
- Sécuriser parents et enfants.

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

- L'enfant découvrira le cadre physique de l'école (jeux, locaux, etc...)
- L'enfant rencontrera le personnel de l'école qui travaillera auprès de lui.
- Les parents découvriront le cadre de l'école.
- Les parents rencontreront le personnel de l'école oeuvrant auprès de leur enfant.
- Les parents recevront les informations nécessaires pour une bonne collaboration entre l'école et la famille.

5.2- ATTITUDE DES PARENTS, DES MAITRES, DES ELEVES ET DES AUTRES:

LES PARENTS:

Dès la création du projet, les attitudes des parents furent très positives face à l'ouverture d'une telle classe. Pour ces parents d'enfant handicapé auditif, l'ouverture de cette classe représentait la chance tout espérée de conserver leur enfant dans leur foyer. Auparavant, comme on le sait, ces enfants devaient être dirigés vers de grands centres (Québec, Montréal) pour recevoir les services essentiels à leur éducation. Malgré certaines craintes quant à la longueur du trajet et le contact avec d'autres élèves plus sourds pouvant affecter leur évolution, les parents se disaient confiants que le fréquentation de cette classe pré-maternelle puisse contribuer à l'évolution de leur enfant.

L'entrevue exécutée en fin d'année révèle que la majorité des parents constatent de grands progrès chez leur enfant tout spécialement au niveau langage, apprentissage pré-académique, socialisation et capacité de se conformer à une exigence.

Les parents se disent satisfaits face aux situations d'apprentissage et activités proposées, aux méthodes d'intervention et aux services offerts

La collaboration exigée des parents est décrite comme pas trop exigente et nécessaire pour l'évolution de l'enfant. Un couple mentionne cependant la difficulté pour eux de venir à l'école le jour, considérant leur travail.

Les parents espèrent et croient en la poursuite du projet l'an prochain.

NOTE: Certaines composantes de l'impact social face aux parents furent analysées en 4.6C. Le lecteur voudra bien s'y référer pour de plus amples renseignements.

LES MAITRES:

Les maîtres, pour leur part, ont toujours démontré une attitude très convaincue et optimiste face au projet. En effet, l'expérience de scolarisation de ces jeunes enfants existait lors des années antérieures à l'école Marie-Leneuf. Les enseignants ont donc vu la possibilité par ce projet de systématiser une approche en laquelle ils ont foi. Avec les progrès constatés cette année, tous souhaitent la poursuite du projet l'an prochain.

LES ELEVES:

Les autres élèves de l'école eux-mêmes handicapés physiques ou sensoriels acceptent très bien cette jeune clientèle.

6- RECOMMANDATIONS:

- Poursuite du projet de la clientèle pré-maternelle 1979-80, intégration partielle et progressive à une maternelle d'entendants.
- Priorité donnée à l'aspect verbal.
- Affectation des personnes-ressources nécessaires au projet. (tel que décrit précédemment)
- Rencontres du groupe des parents concernés.
- Poursuite de l'application des autres moyens d'intervention face aux parents.
- Constitution d'un nouveau groupe d'enfants de niveau pré-maternelle à clientèle homogène.
- Expérimentation et évaluation des modèles d'intervention et d'organisation élaboré cette année incluant les modifications mentionnées.

7- SOMMAIRE DU PROJET:

Notre modèle d'intervention et d'organisation visait à favoriser le développement optimal de l'enfant handicapé auditif d'âge pré-maternelle, afin de permettre son insertion dans un milieu scolaire régulier le plus rapidement possible. L'intervention se situait à 2 niveaux soit la clientèle elle-même et leurs parents.

8- BUDGET:

8.1- COUT AUTORISE PAR LE MINISTERE:

8.2- COUTS REELS AVEC DETAIL DES DEPENSES:

A) Dépenses encourues par la Commission scolaire:

B) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le ministère de l'Education:

9- IDENTIFICATION:

Nom du responsable : M. Claude Thivierge

Nom du chercheur engagé par la commission scolaire et rédacteur de ce rapport : Mlle Danielle Chamberland

Signature du directeur général

Date

10- RESOLUTION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE:

- Ziv, Avner, Children's behavior problems as vieved by teachers, psychologist and children, Child development, 1970, 41, pp. 871-879.

- Travail de définition, concept du secteur, adaptation scolaire, l'équipe des P.N.E., polyvalente Chavigny, juin 1979.

- Ressources offertes par le service à l'élève du groupe récupération, polyvalente Chavigny, secteur adaptation scolaire, septembre 1979.

- Ressources offertes par les services à l'élève au groupe phase I, polyvalente Chavigny, secteur adaptation scolaire, septembre 1979.

- Ressources offertes par les services à l'élève au groupe temps partiel, polyvalente Chavigny, secteur adaptation scolaire, septembre 1979.

- Ressources offertes à l'ensemble des groupes par les services à l'élève, polyvalente Chavigny, secteur adaptation scolaire, septembre 1979.

- Note relative à la spécialisation du rôle des chercheurs engagés par les commissions scolaires dans le cadre des projets pilotes, gouvernement du Québec, ministère de l'Education, direction générale du développement pédagogique.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES-FORGES

PROGRAMMATION DE LA CLASSE PRE-MATERNELLE

POUR HANDICAPES AUDITIFS

Ecole Marie-Leneuf
650, boul. des Récollets
Trois-Rivières
G8Z 3V7
Tél: (819) 374-2644

Trois-Rivières
1980-07-28/da

ASPECT LANGAGE:

A- Entraînement auditif 34
B- Compréhension du langage 36
C- Expression 38

ANNEXE VOCABULAIRE 40

PREMIER VOCABULAIRE 41

THEMES 42

ASPECT SOCIO-AFFECTIF:

Comportements observables 47

GRILLE:

Schéma corporel 49
Motricité globale 51
Motricité fine 54
Orientation spatiale 56
Orientation temporelle 58
Coordination motrice 59
Equilibre statique 60
Latéralité 61
Rythme 62
Aspect sensoriel 63
Pré-requis académique 64
Aspect langage 66
Aspect socio-affectif 78

TABLE DES MATIERES

PROGRAMMATION DE LA CLASSE PRE-MATERNELLE POUR HANDICAPES AUDITIFS 1

NOTE 2

ASPECT PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR:

Schéma corporel 3
Motricité globale 4
Motricité fine 7
Orientation spatiale 8
Orientation temporelle 15
Coordination motrice 20
Equilibre statique 21
Latéralité de l'enfant 22
Notion de rythme 23

PRE-REQUIS ACADEMIQUE:

Notions relatives à la forme 25
L'enfant différenciera les couleurs 27
Notions relatives à la quantité 29
L'enfant pourra identifier les nombres 1 et 2 31

ASPECT SENSORIEL:

La mémoire visuelle chez l'enfant 32
Mémoire et discrimination auditive chez l'enfant 32
Discrimination gustative chez l'enfant 33

ANNEXE 1

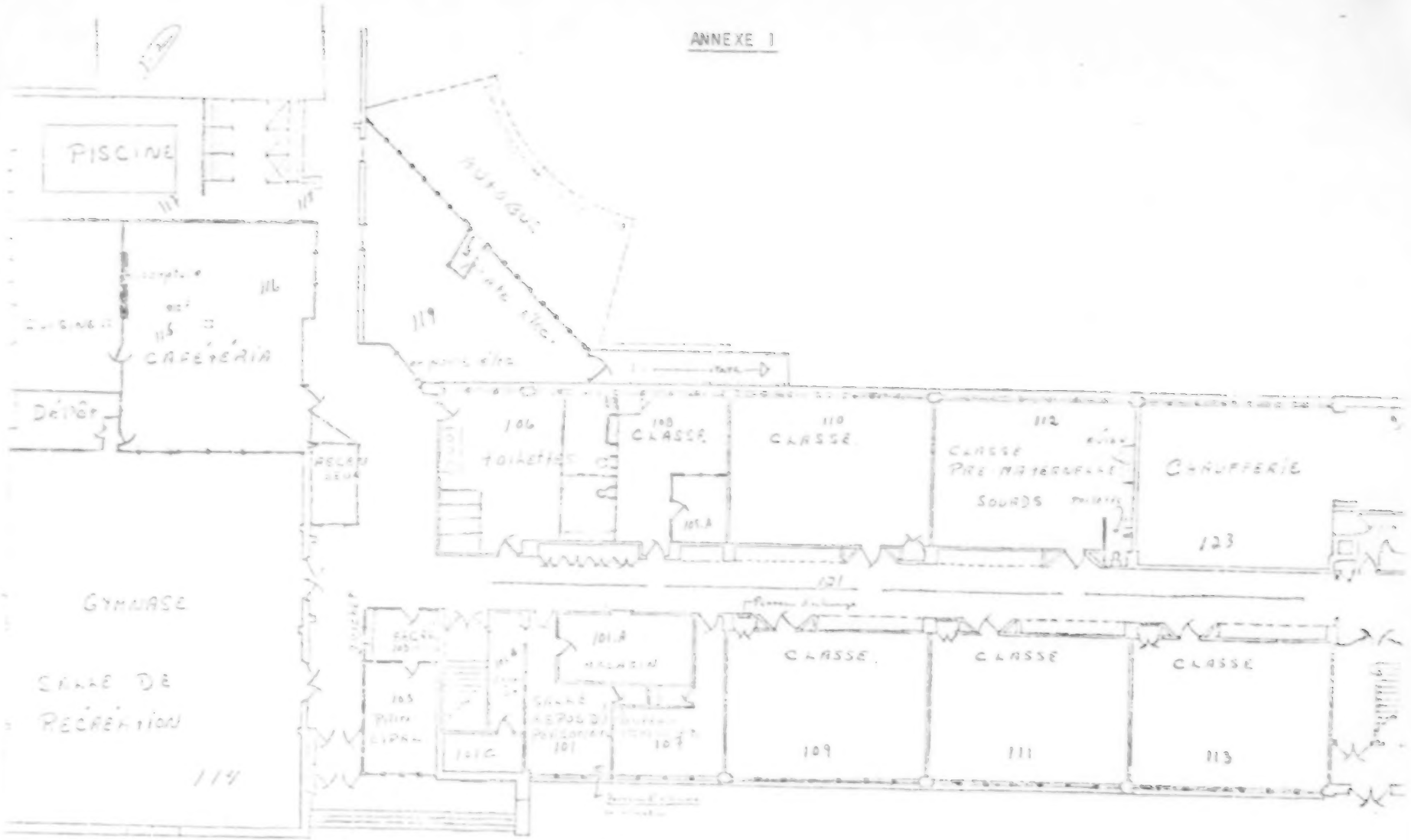

REZ-DE-CHAUSSÉE

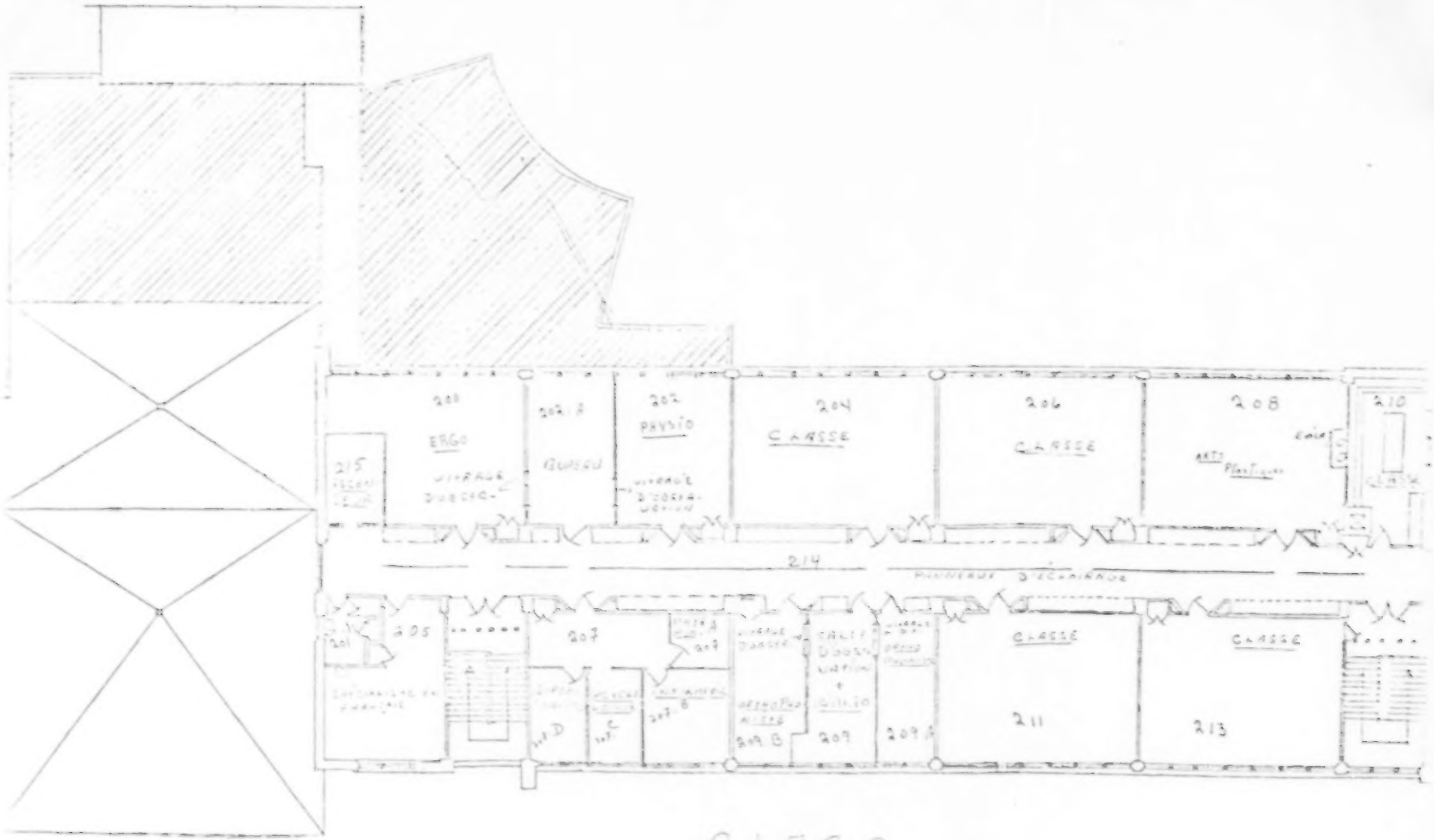
200
ERGO
202. A
202
PHYSIO
204
CLASSE
206
CLASSE
208
215
214
205
207
209
209 A
211
CLASSE
213
CLASSE

ETAGE

ANNEXE 2

PROGRAMMATION DE LA CLASSE PRE-MATERNELLE POUR HANDICAPES AUDITIFS

Cette programmation fut élaborée afin de répondre aux besoins des enfants handicapés auditifs chez lesquels le développement du langage est primordial. Les notions incluses se justifient généralement par la littérature traitant de l'enfant handicapé auditif ou normal et/ou par l'expérience professionnelle des divers intervenants.

Les critères retenus sont avant tout ceux de l'enfant dit normal car intégrer un enfant dans un milieu scolaire régulier demande que cet enfant ait acquis un développement global proche des autres enfants de son âge.

Le programme doit être appliqué avec souplesse et est sujet à des améliorations et réajustements afin de répondre aux besoins de chaque enfant. Il doit permettre aux enfants de faire des apprentissages au rythme des situations vécues.

L'acquisition des notions incluses dans la programmation pourra se poursuivre au cours de l'année scolaire 1980-81 ce qui explique la présence d'une grille d'évaluation pour l'année prochaine.

Cette programmation constitue un outil de travail élaboré avec des efforts et de la bonne volonté et contribuera, nous l'espérons, à une meilleure préparation scolaire de l'enfant handicapé auditif.

NOTE

On retrouve entre parenthèses l'âge approximatif auquel l'enfant dit normal possède généralement cette notion.

Cet âge constitue un point de répère et non une affirmation catégorique. En effet, les expériences plus ou moins nombreuses et variées de chaque enfant joueront un rôle d'importance dans l'âge d'acquisition de plusieurs notions.

Un exercice approprié est mentionné pour chaque notion bien qu'il existe une multitude d'exercices susceptibles de faciliter l'acquisition de la notion visée. Un espace libre fut laissé sous chaque notion afin de permettre au professeur ou autre intervenant d'insérrer d'autres exercices au cours de l'année.

De plus, bien que nous évaluerons la capacité de l'enfant, d'identifier ou de démontrer qu'il comprend la notion, il est certain que cette acquisition doit suivre certaines étapes dont: toucher, expérimenter, associer, rechercher dans la pièce, etc...

Mentionnons finalement que nous visons avant tout la compréhension des notions et non l'utilisation adéquate du mot (l'expression). Les mots mentionnés dans l'annexe vocabulaire sont les seuls pour lesquels l'expression devient un critère de réussite.

ASPECT PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR

OBJECTIF:

L'enfant connaîtra son schéma corporel.

(2½ ans: tête, yeux, nez, bouche, bras, jambe)

ETAPES:

- L'enfant montrera les différentes parties de son corps à la suite du professeur.
- L'enfant montrera sur demande les différentes parties de son corps (critère de réussite).
- L'enfant répétera à la suite du professeur l'appellation des différentes parties de son corps.
- L'enfant nommera sur demande les diverses parties de son corps.

ITEM VUS CETTE ANNEE:

- Tête, yeux, nez, bouche, bras, jambe, oreille, main, pied, cou, cheveux, doigts, pouce, dents, fesse, langue, genoux, orteils, front, cuisses, ventre, dos, corps, sourcils, joues.

EXERCICES APPROPRIES:

- Exercices psycho-moteur pour prendre conscience du corps.
- Découper et coller les parties du corps.
- Dessiner son corps: celui des autres en traçant autour.
- Répéter les différentes parties du corps en se regardant devant un miroir.
- Dessiner un bonhomme.
- Faire tourner un cerceau autour du corps.

ASPECT PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR

OBJECTIF:

L'enfant développera sa motricité globale.

EXERCICES APPROPRIES:

1- - L'enfant doit pouvoir marcher:

. sur la pointe des pieds (2½ ans)
. sur les talons (2½ ans)
. entre 2 lignes droites espacées de 8 pouces (2½ ans)
. entre 2 lignes en slalom (3½ ans)
. sur des gros objets plats sans mettre les pieds par terre (3½-4 ans)
. à petits pas (3½-4 ans)
. à grands pas (3½-4 ans)
. à reculons (2 ans)
. accroupi (3½-4 ans)
. en levant les genoux (3 ans)

_____

_____

_____

2- - L'enfant doit pouvoir courir:

. sans tomber (2 ans)
. sur la pointe des pieds sur une courte distance (3 ans)

_____

_____

_____

3- L'enfant doit pouvoir ramper:

- sans obstacle (9 mois)
- sous un objet
- sur une échelle entre les barreaux

4- L'enfant doit pouvoir sauter:

- pieds joints (24 - 30 mois)
- pieds joints par dessus un petit objet (3 ans)
- de chaque côté d'une ligne (3 ans)
- sur un pied - 2 à 3 sauts (4 ans)
- sur le pied gauche
- sur le pied droit
- en longueur - 4 à 12 pouces - (3½ ans)
- en alternant les pieds (5 ans)

5- L'enfant doit pouvoir monter:

- sur un gros objet - chaise, bloc - (1½-2 ans) avec appui
- un escalier, en alternant les pieds (3 ans)
- dans une échelle (4 ans)

6- L'enfant doit pouvoir descendre:

- de sur un gros objet - cube, chaise - (2 ans)
- un escalier, en alternant les pieds avec appui (2½-3 ans)
- un escalier, en alternant les pieds sans appui (4 ans)
- d'une échelle (4½-5 ans)

7- L'enfant doit pouvoir se rouler par terre:

8- Sur demande, l'enfant doit pouvoir arrêter:

- de marcher
- de courir (à 2 ans: freine mal les activités)(n'a plus de problèmes à 3 ans)

9- L'enfant doit pouvoir faire des culbutes: (4-5 ans)

10- L'enfant doit pouvoir conduire un tricycle: (3 ans)

ASPECT PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR

OBJECTIF:

L'enfant développera sa motricité fine.

EXERCICES APPROPRIES:

- L'enfant doit pouvoir tenir une cuillère dans la main en exécutant un mouvement de supination. (2-2½ ans)
- Tourner les pages d'un livre, une à une. (2 ans)
- Assembler des vis et des écrous. (3 ans)
- Tenir un crayon. (1½ an)
- Tenir un crayon comme un adulte. (3-4 ans)
- Copier une ligne horizontale sans aide. (3 ans)
- Copier un cercle imparfait sans aide. (3 ans) (parfait: 4 ans)
- Copier une croix. (4 ans)
- Construire une tour de 8 blocs. (2½ ans) 9 à 10 blocs. (3 ans)
- Boutonner. (4 ans)
- Agraffer. (4 ans)
- Monter sa fermeture éclaire. (3 ans)
- Descendre sa fermeture éclaire. (18 mois)
- Lacer ses souliers. (4 ans)
- Nouer ses souliers. (4 ans)
- Faire une boucle. (5 ans)
- Toucher le bout de ses doigts avec le pouce de la même main. (main gauche: 4 ans) (main droite: 4 ans)
- Déchirer avec des mouvements précis de petits morceaux de papier. (4½ ans)

- Bouchonner des petits morceaux de papier. (4 ans)
- Enfiler des gros objets - perles. (2 ans)
- Enfiler des petits objets - perles. (2½ ans)
- Tenir les ciseaux adéquatement. (3 ans)
- Découper sur une ligne droite d'environ 1 cm de large. (4 ans)
- Découper adéquatement sur une ligne droite mince. (4½ ans)

ASPECT PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR

OBJECTIF:

L'enfant développera son orientation spatiale.

EXERCICES APPROPRIES:

NOTIONS A ACQUERIR:

1- EN HAUT: (connaît signification à 2 ans)

. L'enfant indiquera un objet qui est placé en haut de lui

2- EN BAS: (connaît signification à 2 ans)

. L'enfant indiquera un objet qui est placé en bas

3- SUR:

. L'enfant indiquera un objet qui est sur un autre objet

4- DANS:

. L'enfant indiquera l'objet qui est dans un autre objet

5- SOUS:

. L'enfant indiquera l'objet qui est sous un autre objet

6- EN L'AIR:

. L'enfant indiquera un objet qui est en l'air

7- PAR TERRE:

. L'enfant indiquera un objet qui est par terre

8- DEVANT:

. L'enfant indiquera un objet qui est placé devant un autre objet

9- DERRIERE: (3 ans)

· L'enfant indiquera l'objet qui est placé derrière lui.

10- EN AVANT: (5 ans)

. L'enfant indiquera l'objet qui est en avant de l'autre objet

11- EN ARRIERE:

. L'enfant indiquera l'objet qui est placé en arrière de l'autre objet

12- LOIN:

. L'enfant indiquera l'objet qui est loin de lui (parmi un choix de 2 objets)

13- PRES:

. L'enfant indiquera l'objet qui est près de lui (parmi un choix de 2 objets)

14- A COTE:

. L'enfant indiquera l'objet qui est à côté de lui (parmi un choix de 2 objets)

15- DESSUS: (3 ans)

. L'enfant indiquera l'objet qui est dessus un autre objet

16- DESSOUS: (3 ans)

. L'enfant indiquera l'objet qui est dessous un autre objet

17- DEDANS:

. L'enfant indiquera l'objet qui est dedans un autre objet

18- DEHORS:

. L'enfant indiquera l'objet qui est en dehors de l'autre objet

19- AU MILIEU:

. L'enfant indiquera l'objet qui est au milieu d'un cerceau (parmi un choix d'objets)

20- A L'ENTOUR:

. L'enfant pourra marcher à l'entour d'un objet sur demande

21- FOND:

. L'enfant pourra jeter un objet au fond d'un autre objet

22- ICI:

. L'enfant indiquera l'objet qui est ici
(parmi un choix de 2 objets)

23- LA-BAS:

. L'enfant indiquera l'objet qui est là-bas

24- AUTOUR:

. Sur demande, l'enfant pourra se déplacer autour d'un objet

25- AU BORD:

. Sur demande, l'enfant placera un objet au bord d'un autre objet

_____

_____

_____

ASPECT PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR

OBJECTIF:

L'enfant développera son orientation temporelle.

EXERCICES APPROPRIES:

NOTIONS A ACQUERIR:

1- MATIN: (6 ans)

. Parmi un choix d'images, l'enfant doit pouvoir indiquer l'image représentant le matin (coq, déjeuner, arrivée à l'école, etc...)

2- SOIR:

. Parmi un choix d'images, l'enfant doit pouvoir indiquer l'image représentant le soir (lune dans le ciel, souper, etc...)

3- MIDI:

. Parmi un choix d'images, l'enfant doit pouvoir indiquer l'image représentant le midi (le dîner, etc...)

4- JOUR:

. Parmi un choix d'images, l'enfant doit indiquer l'image correspondant au jour (soleil, etc...)

5- NUIT:

. Parmi un choix d'images, l'enfant doit indiquer l'image représentant la nuit (lune, gens couchés, etc...)

6- ETE:

. Parmi un choix d'images, l'enfant doit indiquer l'image représentant l'été (plage, etc...)

7- AUTOMNE:

. Parmi un choix d'images, l'enfant doit indiquer l'image représentant l'automne (feuilles qui tombent, etc...)

8- HIVER:

. Parmi un choix d'images, l'enfant doit indiquer l'image représentant l'hiver (neige, patinoire, etc...)

9- PRINTEMPS:

. Parmi un choix d'images, l'enfant doit indiquer l'image représentant le printemps (bourgeons dans les arbres, etc...)

10- HIER:

. Parmi un choix d'images, l'enfant doit indiquer celle représentant une activité faite hier

11- AUJOURD'HUI:

. Parmi un choix d'images, l'enfant doit indiquer celle représentant une activité faite aujourd'hui

12- DEMAIN:

. Parmi un choix d'illustration, l'enfant doit indiquer celle représentant une activité prévue et promise pour demain

13- LIGNE DE DEPART:

. Après avoir exécuté un trajet entre 2 lignes, l'enfant pourra sur demande venir se placer à la ligne de départ

14- LIGNE D'ARRIVEE:

. Après avoir exécuté un trajet entre 2 lignes, l'enfant pourra sur demande venir se placer à la ligne d'arrivée

15- PREMIER:

. Sur demande, l'enfant indiquera l'enfant qui est placé le premier

16- DERNIER:

. Sur demande, l'enfant indiquera qui est placé le dernier

17- FINIR:

. L'enfant doit réagir adéquatement à la consigne FINIR, soit cesser l'activité

18- APRES-MIDI:

. L'enfant doit indiquer une activité faite l'après-midi

ASPECT PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR

OBJECTIF:

L'enfant développera sa coordination motrice.

EXERCICES APPROPRIES:

- L'enfant doit pouvoir attraper un ballon des 2 mains (5" à 3½" diamètre)
- Attraper une balle des deux mains (50 mois)
- Lancer un ballon des 2 mains (4 à 5 pieds: 2 ans)
- Frapper un ballon du pied (2 ans)
- Frapper un ballon du pied gauche
- Frapper un ballon du pied droit
- Frapper un ballon avec les deux mains (2-2½ ans)
- Frapper un ballon avec la main gauche (2-2½ ans)
- Frapper un ballon avec la main droite (2-2½ ans)
- Lancer un objet dans un cerceau à 30 cm de lui de la main gauche (3½-4 ans)
- Lancer un objet dans un cerceau à 30 cm de lui de la main droite (3½-4 ans)

ASPECT PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR

OBJECTIF:

L'enfant développera son équilibre statique.

EXERCICES APPROPRIES:

- L'enfant doit pouvoir se tenir debout en position bien droite et sans bouger pendant 10 secondes (2 ans)
- L'enfant doit pouvoir se tenir assis le corps formant un angle droit 10 secondes sans bouger (4 ans)
- L'enfant doit pouvoir se coucher le corps allongé, les bras sur le côtés (1 an)
- L'enfant doit pouvoir se mettre à genoux (1 an)
- L'enfant doit pouvoir s'accroupir (18 mois)
- L'enfant doit pouvoir se tenir debout sur un pied: quelques secondes (3 ans), 8 secondes (5 ans)
- L'enfant doit pouvoir se tenir debout sur le pied droit
- L'enfant doit pouvoir se tenir debout sur le pied gauche

ASPECT PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR

OBJECTIF:

Développer la latéralité de l'enfant (dominance établie à 5 ans)

EXERCICES APPROPRIES:

1- - L'enfant doit frapper un ballon avec un pied, toujour le même

2- - Ayant les deux pieds appuyés contre un mur, l'enfant doit partir à marcher du même pied

3- - L'enfant doit attraper un petit objet de la même main

4- - L'enfant doit porter un rouleau de carton au même oeil pour regarder un objet

ASPECT PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR

OBJECTIF:

Développer la notion de rythme chez l'enfant

EXERCICES APPROPRIES:

1- - L'enfant doit pouvoir arrêter et recommencer une action au signal (3 ans)

2- - L'enfant doit pouvoir reproduire un rythme simple

3- - L'enfant doit pouvoir réagir adéquatement à la consigne lentement, c'est-à-dire ralentir son rythme

4- - L'enfant doit pouvoir réagir adéquatement à la consigne doucement, c'est-à-dire diminuer son rythme

5- - L'enfant doit pouvoir réagir adéquatement à la consigne vite, c'est-à-dire accélérer son rythme

6- - L'enfant doit pouvoir réagir adéquatement à la consigne à toute vitesse, c'est-à-dire exécuter l'activité le plus rapidement possible

7- - L'enfant doit pouvoir battre un rythme simple en frappant dans ses mains

8- - L'enfant doit pouvoir battre un rythme simple en frappant des pieds

PRE-REQUIS ACADEMIQUE

OBJECTIF:

L'enfant acquerra les notions relatives à la forme.

EXERCICES APPROPRIES:

1- ROND: (3 ans)

. A l'aide d'un crayon, l'enfant tracera un rond.

. Parmi un ensemble d'objets, l'enfant pourra identifier les formes rondes.

2- CARRE: (3 ans)

. A l'aide d'un crayon, l'enfant tracera un carré.

. Parmi un ensemble d'objets, l'enfant pourra identifier les formes carrés.

OBJECTIF:

L'enfant acquerra les notions relatives à la dimension.

EXERCICES APPROPRIES:

1- GROS: (3-4 ans)

. Parmi un ensemble d'objets, l'enfant pourra identifier les gros objets.

2- PETIT: (3-4 ans)

. Parmi un ensemble d'objets, l'enfant pourra identifier les petits objets.

3- LONG: (4 ans)

. Parmi un ensemble d'objets, l'enfant pourra identifier les objets longs.

4- COURT: (4 ans)

. Parmi un ensemble d'objets, l'enfant pourra identifier les objets courts.

5- GRAND: (3 ans)

. Parmi un ensemble d'objets, l'enfant pourra identifier les objets grands.

OBJECTIF:

L'enfant différenciera les couleurs.

EXERCICES APPROPRIES:

1- ROUGE: (4-5 ans)

. Sur demande, l'enfant pourra indiquer un objet de la couleur demandée.

2- BLEU: (4-5 ans)

. Sur demande, l'enfant pourra indiquer un objet de la couleur demandée.

3- JAUNE: (4-5 ans)

. Sur demande, l'enfant pourra indiquer un objet de la couleur demandée.

4- VERT:

. Sur demande, l'enfant pourra indiquer un objet de la couleur demandée.

5- BLANC:

. Sur demande, l'enfant pourra indiquer un objet de la couleur demandée.

6- NOIR: (4-5 ans)

. Sur demande, l'enfant pourra indiquer un objet de la couleur demandée.

7- ORANGE:

. Sur demande, l'enfant pourra indiquer un objet de la couleur demandée.

OBJECTIF:

L'enfant acquerra les notions relatives à la quantité.

EXERCICES APPROPRIES:

1- PEU: (3-3½ ans)

. L'enfant indiquera les ensembles comprenant peu d'objets.

2- BEAUCOUP: (3-3½ ans)

. L'enfant indiquera les ensembles comprenant beaucoup d'objets.

3- PLEIN:

. Parmi 2 objets, l'enfant indiquera l'objet plein.

4- VIDE:

. Parmi 2 objets, l'enfant indiquera l'objet vide.

5- PÉSANT: (4-4½ ans)

. Parmi 2 objets, l'enfant indiquera l'objet pesant.

6- LOURD: (4-4½ ans)

. Parmi 2 objets, l'enfant indiquera l'objet lourd.

7- LEGER: (4 ans)

. Parmi 2 objets, l'enfant indiquera l'objet léger.

8- MORCEAU: (3 ans)

. L'enfant indiquera un morceau d'un tout.

9- TOUT: (3 ans)

. L'enfant pourra ramasser tous les objets sur demande.

. L'enfant pourra indiquer le tour d'un objet pour indiquer le tout.

OBJECTIF:

L'enfant pourra identifier les nombres 1 et 2.

EXERCICES APPROPRIES:

1- UN (1): (3-4 ans)

. Sur demande, l'enfant pourra donner un (1) objet parmi un groupe d'objets.

2- DEUX (2): (3-4 ans)

. Sur demande, l'enfant pourra donner deux (2) objets parmi un groupe d'objets.

ASPECT SENSORIEL

1- OBJECTIF:

Développer la mémoire visuelle chez l'enfant.

EXERCICES APPROPRIES:

- L'enfant devra pouvoir reproduire un court trajet.
- L'enfant devra replacer 3 objets dans le même ordre qu'il les aura vu auparavant.
- Parmi une série de 3 objets, l'enfant devra retrouver l'objet qui a été caché.

2- OBJECTIF:

Développer la mémoire et la discrimination auditive chez l'enfant.

EXERCICES APPROPRIES:

- L'enfant pourra répéter des mots, les yeux cachés.
- L'enfant devra pouvoir reconnaître divers sons, les yeux cachés.
- L'enfant devra associer les images aux bruits entendus.
- L'enfant devra trouver un objet caché qui émet du bruit.

3- OBJECTIF:

Développer la discrimination gustative chez l'enfant.

EXERCICES APPROPRIES:

- L'enfant pourra différencier les saveurs sucrées et les regrouper de même que pour les saveurs salées.

ASPECT LANGAGE

N.B.: Pour faciliter la compréhension du programme de langage, celui-ci fut séparé en diverses étapes théoriquement consécutives qui amèneront l'acquisition de l'expression verbale chez l'enfant. En fait, ces diverses étapes se chevauchent généralement à l'intérieur de chaque séance de thérapie de langage et lors de situations de classe.

ETAPE A: ENTRAINEMENT AUDITIF:

Intégration des stimuli auditifs compte-tenu du degré de perte d'audition et de discrimination.

1- OBJECTIF:

Rendre l'enfant conscient de la présence et de l'absence du son, écoute et attention.

EXERCICES APPROPRIES:

- Visible Speech Unit.
- Mettre un bloc dans une boîte lorsqu'on entend un son.
- Instruments de musique, tambour, tambourin en progressant vers les sons les plus aigus.
- Sentir les vibrations avec sa main posée sur la gorge.
- Manipulation des objets sonores.

2- OBJECTIF:

Discrimination

EXERCICES APPROPRIES:

- Association du son à l'objet émetteur.
- Jouets sonores.
- Faire un bruit derrière l'enfant et il doit identifier le bruit.
- Bruits enregistrés: l'enfant doit associer le bruit à une carte.

3- OBJECTIF:

Intensité et hauteur du son.

EXERCICES APPROPRIES:

- Gommettes à coller selon le son entendu.
- Illustrations correspondant aux objets sonores.

4- OBJECTIF:

Rythme

EXERCICES APPROPRIES:

- Reproduire un rythme très simple avec l'intervenant et seul.
- Tourne-disque: mouvements lents, rapides.
- Reproduire un rythme plus complexe avec l'intervenant et seul.

5- OBJECTIF:

Mémoire du rythme.

EXERCICES APPROPRIES:

- Reproduire un rythme sans voir (simple, puis plus complexe)
- Emettre des bruits dans un certain ordre et l'enfant doit les reproduire de mémoire.

6- OBJECTIF:

Assouplissement des organes phonateurs

EXERCICES APPROPRIES:

- Souffler sur des petits morceaux de papier.
- Faire des bulles de savon.
- Boire avec une paille.

- Pousser une balle de ping-pong avec son souffle.
- Harmonica.
- Souffler des ballounes.
- Exercices d'assouplissement des lèvres et de la langue.

N.B.: Au cours des différentes étapes de l'entraînement auditif, l'enfant reçoit "un bain" de vocabulaire à titre de stimulation, mais l'intervenant n'exige pas que l'enfant reproduise les sons.

ETAPE B: COMPREHENSION DU LANGAGE.

N.B.: L'acquisition du langage s'effectue de façon progressive, à partir d'un seul mot puis de l'association de deux ou plusieurs mots.

1- OBJECTIF:

Répétition de mots: (voir annexe vocabulaire pour connaître la liste des mots de vocabulaire visés. Mentionnons que l'intervenant débute par le vocabulaire lié au schéma corporel).

EXERCICES APPROPRIES:

- A travers des activités motrices, faire prendre conscience à l'enfant des diverses parties de son corps et répéter leur nom.
- Bricolage: découper les parties du corps et reconstituer le bonhomme en répétant le nom des parties du corps.
- Imagier.
- Casse-tête.
- Pyramides.
- Jeux de feutrine: "My face and body".

2- OBJECTIF:

Compréhension des mots.

EXERCICES APPROPRIES:

- Jeux dans des situations réelles. Ex.: mettre la table pour comprendre le sens des mots. (fourchette, tasse, verre, assiette, etc...
- Jeux chercher la tête. L'enfant doit agir sur demande.
- Bricolage.
- Casse-tête.
- Pyramide.
- Poupée.
- Imagier.

3- OBJECTIF:

Compréhension de deux mots associés ou d'ordres simples.

EXERCICES APPROPRIES:

- Même exercices qu'en 2.

4- OBJECTIF:

Entraînement auditif verbal.

Comprendre une consigne sans l'aide de la lecture sur les lèvres; les exercices sont les mêmes mais cependant l'intervenant donne les consignes en cachant les lèvres.

ETAPE C: EXPRESSION

1- OBJECTIF:

Stimulation pré-linguistique.

EXERCICES APPROPRIES:

- Vocalisation, faire répéter des lettres visibles, speech unit.
- Miroir, prise de conscience des vibrations avec la main sur la gorge.

2- OBJECTIF:

Reprise du vocabulaire appris et correction de la prononciation. Travail spécifique au niveau d'un son selon les nécessités; qualité de la voix: hauteur, intensité, timbre.

EXERCICES APPROPRIES:

- Imagier plus conseils aux parents au sujet du placement phonétique des sons.
- Miroir.
- Musique à bouche.
- Visible speech unit.
- Flûte.
- Trompette.

3- OBJECTIF:

Expression à partir d'un mot.

EXERCICE APPROPRIE:

- Jeux lotos: l'enfant doit nommer les objets pour les placer.

4- OBJECTIF:

Expression à l'aide de deux mots associés.

EXERCICE APPROPRIE:

- Jeux lotos.

ANNEXE VOCABULAIRE

Liste des mots de vocabulaire inclus au programme de la pré-maternelle pour enfants handicapés auditifs.

N.B.:

Les mots de vocabulaire sont généralement enseignés aux enfants à partir de thème pris de leur vécu quotidien. Le vocabulaire de base fut tiré de: "Liste du premier vocabulaire acquis par l'enfant portant un appareil auditif" et fut étoffé d'autres mots qui nous sont apparus important pour que l'enfant puisse bien exprimer ses besoins, intérêts, difficultés et comprendre les messages de son entourage.

Vous trouverez donc ci-dessous, la liste du premier vocabulaire pour enfant appareillé et suivront les différents thèmes et le vocabulair s'y rattachant.

PREMIER VOCABULAIRE

Tiré de: Liste du premier vocabulaire acquis par l'enfant portant un appareil auditif.

VERBES:

Ecoute	cherche
joue	regarde
marche	lève-toi
assied-toi	il pleut
il neige	il fait beau
se coucher	dormir
manger	se lever
s'habiller	rire
pleurer	danser
se peigner	boire
courir	sauter
entrer	sortir
ouvrir la porte	fermer la porte

ADJECTIFS:

Bien	sale
mal	propre
bon	chaud
mauvais	froid
grand	malade
petit	fatigué
beau	

ADVERBE ET INTERJECTION:

Non	oui
allo	bonjour
merci	un peu
une minute	attention
dehors	ici
là-bas	beaucoup
très bien	ça fait mal

THEMES

1- SCHEMA CORPOREL:

tête
jambes
cheveux
bouche
dent
bras
ventre
nez
yeux

2- CONSIGNES DE POLITESSE:

Bye
bonjour
merci

3- LES MEMBRES DE LA FAMILLE:

nom de l'enfant
maman
fille
grand-papa
cousin
oncle
papa
bébé
garçon
grand-maman
cousine
tante

4- LES VETEMENTS:

manteau
chapeau
chandail
soulier
bas
bottes
pantalon
propre
sale
lacet
foulard
pyjama
robe
culotte
tuque
bouton
jupe
poche
sacoche
pantouffles

5- LA NOURRITURE:

gâteau	biscuit
jello	pomme
orange	banane
pain	patate
carotte	sandwich
oeuf	beurre
poulet	fromage
soupe	jambon
spaghetti	ketchup
hamburger	hot-dog
lait	lait au chocolat
eau	jus de pomme
jus d'orange	jus de raisin
jus de tomate	tasse
verre	bouteille
assiette	couteau
fourchette	cuillère

6- LES ANIMAUX:

chat	chien
lapin	poisson
cheval	mouton
renard	poule
éléphant	vache
cochon	souris
ours	oiseau

7- LES JOUETS:

balle	poupée
auto	ballon
crayon	téléphone
bateau	montre
dessin	peinture

8- LES ACTIONS ET CONSIGNES:

manger	boire
brise	marche
court	saute
monte	descend

met	dort
tombe	ramasse
nage	tire
pousse	enlève
ôte	va chercher
regarde	ferme
va jeter	ouvre
se promène	dort
va t'habiller	va chercher
frappe	assis
debout	on se donne la main
brosse	essuie
nettoie	peigner
viens ici	lave-toi les mains
va te laver les mains	assies-toi par terre
assies-toi sur une chaise	assies-toi sur le tapis
roule	attrape
lance	frappe
se baigner	lave
donne	coupe
montre	sent
vole	pêche
se cache	ça brûle
ça fume	c'est chaud
c'est froid	il fait chaud
il fait soleil	il vente

9- LA MAISON ET SES OBJETS, LA TOILETTE ET LE COUCHER:

maison	porte
clé	lumière
fenêtre	téléphone
poubelle	escalier
salle de bain	chambre
bain	toilette
serviette	miroir
lavabo	eau
savon	papier
peigne	lit
chaise	table
T.V.	bureau
lampe	fauteuil
armoire	tapis
mur	plancher
poêle	salon
cuisine	frigidaire
stéréo	tourne-disque

10- LA CLASSE ET SES OBJETS, LA PISCINE, LE GYMNASE, L'ECOLE:

chaise	table
tapis	bahut
étagère	plume
crayon	colle
gomme à effacer	poubelle
ciseau	bâton
craie	brosse
banc	lit
lavabo	eau
évier	armoire
lumière	casse-tête
papier	catalogue
revue	plasticine
poupée	bébé
toutou	livre
sac d'école	

11- LES COULEURS:

rouge	bleu
jaune	vert
blanc	noir

12- LES GRANDEURS ET NOTIONS PSYCHO-MOTRICES:

gros	en haut
sur	dedans
chaud	sec
petit	en bas
dessous	dehors
froid	mouillé
rond	carré

13- NOEL:

Père Noël	bas
cadeau	boule
lumière	bottes
tuque	cheminée
sapin	étoile

14- LA SECURITE, LE FEU:

chandelle
allumette
feu
cigarette
fumée
pompier
pipe

15- LA CAMPAGNE:

montagne
oiseau
feu
tracteur
sable
brise
papillon
soleil
clôture
bois
gazon
feuille
fleur
pont
tente
herbe
arbre
eau
chemin
pique-nique
roche

N.B.: Mentionnons que les différents thèmes peuvent se chevaucher et le vocabulaire s'y rattachant peut être travaillé lorsque l'occasion est propice.

ASPECT SOCIO-AFFECTIF

COMPORTEMENTS OBSERVABLES:

- L'enfant accepte la présence des autres enfants travaillant auprès de lui.
- L'enfant jouera à côté d'autres enfants. (30 mois)
- L'enfant jouera avec les autres enfants. (3½ ans)
- L'enfant connaîtra et utilisera le nom de ses amis pour les interpeler.
- L'enfant collaborera à un travail d'équipe ou à un jeu coopératif. (4 ans)
- L'enfant exprimera ses besoins de façon acceptable sans agressivité marquée ou inhibition majeure.
- L'enfant exécutera un travail sans avoir la présence et l'attention constante de l'adulte.
- L'enfant réalisera certaines responsabilités à son niveau. (? 4 ans - commissions)
- L'enfant acceptera une interdiction et les limites indiquées. (4 ans)
- L'enfant exprimera ses besoins et désirs à l'adulte.
- L'enfant acceptera la présence d'un adulte nouveau dans la classe.
- L'enfant choisira une activité de lui-même lors de période de jeux.
- L'enfant se proposera pour exécuter certaines responsabilités à son niveau.
- L'enfant obéira aux consignes disciplinaires du professeurs. (garder silence en temps, rester à sa place)

- L'enfant respectera le bien d'autrui - ne brisera pas ou ne tentera pas de se l'approprier.
- L'enfant acceptera une réprimande. (ne sera pas désorganisé)
- L'enfant acceptera un échec. (déception non-désorganisante)
- L'enfant acceptera un succès. (joie non-désorganisante)
- L'enfant respectera ses compagnons. (absence de violence)
- L'enfant sera davantage accepté du groupe.

NOM DE L'ENFANT: _____ /49

PHYSIQUE, MOTEUR ET PSYCHO-MOTEUR

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

SCHEMA CORPOREL:	1979-80	1980-81
- Tête	☐☐	☐☐☐
- Yeux	☐☐	☐☐☐
- Nez	☐☐	☐☐☐
- Bouche	☐☐	☐☐☐
- Bras	☐☐	☐☐☐
- Jambe	☐☐	☐☐☐
- Oreille	☐☐	☐☐☐
- Main	☐☐	☐☐☐
- Pied	☐☐	☐☐☐
- Cou	☐☐	☐☐☐
- Cheveux	☐☐	☐☐☐
- Doigt	☐☐	☐☐☐
- Pouce	☐☐	☐☐☐
- Dents	☐☐	☐☐☐
- Fesses	☐☐	☐☐☐
- Langue	☐☐	☐☐☐
- Genoux	☐☐	☐☐☐
- Orteils	☐☐	☐☐☐

- Front
- Cuisses
- Ventre
- Dos
- Corps
- Sourcils
- Joues

NOM DE L'ENFANT: _____ /51

MOTRICITE GLOBALE

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

MARCHER:	1979-80	1980-81
- Sur la pointe des pieds	☐☐	☐☐☐
- Sur les talons	☐☐	☐☐☐
- Entre 2 lignes droites	☐☐	☐☐☐
- Entre 2 lignes en slalom	☐☐	☐☐☐
- Sur des gros objets plats	☐☐	☐☐☐
- A petits pas	☐☐	☐☐☐
- A grands pas	☐☐	☐☐☐
- A reculons	☐☐	☐☐☐
- Accroupi	☐☐	☐☐☐
- En levant les genoux	☐☐	☐☐☐
- Avec un objet plat sur la tête	☐☐	☐☐☐

COURIR:		
- Sans tomber	☐☐	☐☐☐
- Sur la pointe des pieds	☐☐	☐☐☐

RAMPER:	1979-80	1980-81
- Sans obstacle	☐☐	☐☐☐
- Sous un objet	☐☐	☐☐☐
- Sur une échelle entre les barreaux	☐☐	☐☐☐

SAUTER:		
- Pieds joints	☐☐	☐☐☐
- Pieds joints par-dessus un objet	☐☐	☐☐☐
- De chaque côté d'une ligne	☐☐	☐☐☐
- Sur le pied droit	☐☐	☐☐☐
- Sur le pied gauche	☐☐	☐☐☐
- Sur un pied	☐☐	☐☐☐
- En longueur (4 à 12")	☐☐	☐☐☐
- En alternant les pieds	☐☐	☐☐☐

MONTER:		
- Sur un gros objet (chaise, bloc)	☐☐	☐☐☐
- Un escalier, en alternant les pieds	☐☐	☐☐☐
- Dans une échelle	☐☐	☐☐☐

DESCENDRE:		
- De sur un gros objet	☐☐	☐☐☐
- Un escalier, en alternant les pieds avec appui	☐☐	☐☐☐
- Un escalier, en alternant les pieds sans appui	☐☐	☐☐☐
- D'une échelle	☐☐	☐☐☐

	1979-80	1980-81
SE ROULER:		
- Par terre d'un mur à l'autre	☐☐	☐☐☐
ARRETER:		
- De marcher	☐☐	☐☐☐
- De courir	☐☐	☐☐☐
CULBUTES:	☐☐	☐☐☐
CONDUIRE:		
- Un tricycle	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /54

MOTRICITE FINE

LEGENDE: Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- Tenir une cuillère (mouvement de supination)		
- Tourner les pages une à une		
- Assembler vis et écrous		
- Tenir un crayon		
- Tenir un crayon comme un adulte		
- Tracer une ligne horizontale sans aide		
- Tracer un cercle sans aide		
- Tracer une croix avec modèle		
- Construire une tour de 8 blocs		
- Boutonner		
- Agraffer		
- Monter sa fermeture éclaire		
- Descendre sa fermeture éclaire		
- Lacer un cadre		
- Nouer ses souliers		
- Faire une boucle		
- Toucher le bout de ses doigts (gauche)		
- Toucher le bout de ses doigts (droite)		
- Déchirer des petits morceaux de papier		
- Chifonner des petits morceaux de papier		

- Enfiler des gros objets
- Enfiler des petits objets (perles)
- Tenir les ciseaux adéquatement
- Découper sur une ligne droite d'environ 1cm de large
- Découper adéquatement sur une ligne droite mince

NOM DE L'ENFANT: _____ /56

ORIENTATION SPATIALE

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- En haut		
- En bas		
- Sur		
- Dans		
- Sous		
- En l'air		
- Par terre		
- Devant		
- Derrière		
- En avant		
- En arrière		
- Loin		
- Près		
- A côté		
- Dessus		
- Dessous		

	1979-80	1980-81
- Dedans		
- Dehors		
- Au milieu		
- A l'entour		
- Fond		
- Ici		
- Là-bas		
- Autour		
- Au bord		

NOM DE L'ENFANT: _____ /58

ORIENTATION TEMPORELLE

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- Matin	☐☐	☐☐☐
- Soir	☐☐	☐☐☐
- Midi	☐☐	☐☐☐
- Jour	☐☐	☐☐☐
- Nuit	☐☐	☐☐☐
- Eté	☐☐	☐☐☐
- Automne	☐☐	☐☐☐
- Hiver	☐☐	☐☐☐
- Printemps	☐☐	☐☐☐
- Hier	☐☐	☐☐☐
- Aujourd'hui	☐☐	☐☐☐
- Demain	☐☐	☐☐☐
- Ligne de départ	☐☐	☐☐☐
- Ligne d'arrivée	☐☐	☐☐☐
- Premier	☐☐	☐☐☐
- Dernier	☐☐	☐☐☐
- Finir	☐☐	☐☐☐
- Après-midi	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /59

COORDINATION MOTRICE

LEGENDE: Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- Attraper un ballon des 2 mains	☐☐	☐☐☐
- Attraper une balle	☐☐	☐☐☐
- Lancer un ballon des 2 mains	☐☐	☐☐☐
- Frapper un ballon du pied	☐☐	☐☐☐
- Frapper un ballon du pied gauche	☐☐	☐☐☐
- Frapper un ballon du pied droit	☐☐	☐☐☐
- Frapper un ballon avec les deux mains	☐☐	☐☐☐
- Frapper un ballon avec la main gauche	☐☐	☐☐☐
- Frapper un ballon avec la main droite	☐☐	☐☐☐
- Lancer un objet dans un cerceau avec la main gauche	☐☐	☐☐☐
- Lancer un objet dans un cerceau avec la main droite	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /60

EQUILIBRE STATIQUE

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- Position debout	☐☐	☐☐☐
- Position assis	☐☐	☐☐☐
- Position couché	☐☐	☐☐☐
- Position à genoux	☐☐	☐☐☐
- Position accroupi	☐☐	☐☐☐
- Debout sur un pied	☐☐	☐☐☐
- Debout sur le pied droit	☐☐	☐☐☐
- Debout sur le pied gauche	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /61

LATERALITE

LEGENDE: Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, Item non travaillé par le professeur

		1979-80	1980-81
1-	Frapper un ballon du pied (Gauche - droit : mentionner: _____)	☐☐	☐☐☐
2-	Partir à marcher du même pied (Gauche - droit : mentionner: _____)	☐☐	☐☐☐
3-	Attraper un petit objet de la main (Gauche - droite: mentionner: _____)	☐☐	☐☐☐
4-	Porter un rouleau à l'oeil (Gauche - droit : mentionner: _____)	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /62

RYTHME

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
- Arrêter et recommencer au sig al	☐☐	☐☐☐
- Reproduire un rythme simple	☐☐	☐☐☐
- Réagir à lentement	☐☐	☐☐☐
- Réagir à doucement	☐☐	☐☐☐
- Réagir à vite	☐☐	☐☐☐
- Réagir à toute vitesse	☐☐	☐☐☐
- Frapper dans ses mains	☐☐	☐☐☐
- Frapper des pieds	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /63

ASPECT SENSORIEL

LEGENDE: Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, Item non travaillé par le professeur

MEMOIRE VISUELLE:	1979-80	1980-81
- Reproduit un court trajet		
- Replacer 3 objets dans le même ordre		
- Retrouver l'objet qui a été caché		

MEMOIRE ET DISCRIMINATION AUDITIVE:		
- Répéter des mots		
- Reconnaître des sons		
- Associer les images aux bruits		
- Trouver un objet		

DISCRIMINATION GUSTATIVE:		
- Sucré		
- Salé		

NOM DE L'ENFANT: _____ /64

PRE-REQUIS ACADEMIQUE

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

	1979-80	1980-81
FORME:		
1- Rond	☐☐	☐☐☐
2- Carré	☐☐	☐☐☐
DIMENSION:		
1- Gros	☐☐	☐☐☐
2- Petit	☐☐	☐☐☐
3- Long	☐☐	☐☐☐
4- Court	☐☐	☐☐☐
5- Grand	☐☐	☐☐☐
COULEUR:		
1- Rouge	☐☐	☐☐☐
2- Bleu	☐☐	☐☐☐
3- Jaune	☐☐	☐☐☐
4- Vert	☐☐	☐☐☐
5- Blanc	☐☐	☐☐☐
6- Noir	☐☐	☐☐☐
7- Orange	☐☐	☐☐☐

QUANTITE:	1979-80	1980-81
1- Peu	☐☐	☐☐☐
2- Beaucoup	☐☐	☐☐☐
3- Plein	☐☐	☐☐☐
4- Vide	☐☐	☐☐☐
5- Pesant	☐☐	☐☐☐
6- Lourd	☐☐	☐☐☐
7- Léger	☐☐	☐☐☐
8- Morceau	☐☐	☐☐☐
9- Tout	☐☐	☐☐☐

NOMBRE:		
1- Un (1)	☐☐	☐☐☐
2- Deux (2)	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /66

ASPECT LANGAGE

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, Item non travaillé avec le professeur

	1979-80	1980-81
A- ENTRAINEMENT AUDITIF:		
1. Conscient de la présence et de l'absence du son. Ecoute - attention.	☐☐	☐☐☐
2. Discrimination.	☐☐	☐☐☐
3- Intensité et hauteur du son.	☐☐	☐☐☐
4- Rythme.	☐☐	☐☐☐
5- Mémoire du rythme.	☐☐	☐☐☐
6- Assouplissement des organes phonateurs.	☐☐	☐☐☐
B- COMPREHENSION DU LANGAGE:		
1- Répétition de mots.	☐☐	☐☐☐
2- Compréhension de mots.	☐☐	☐☐☐
3- Compréhension de deux mots associés ou d'ordres simples.	☐☐	☐☐☐

C- EXPRESSION:

1- Stimulation linguistique.	☐☐	☐☐☐
2- Prononciation - qualité de la voix.	☐☐	☐☐☐
3- Expression à partir d'un mot.	☐☐	☐☐☐
4- Expression à l'aide de deux mots associés.	☐☐	☐☐☐

NOM DE L'ENFANT: _____ /68

ASPECT LANGAGE

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé avec le professeur

1- SCHEMA CORPOREL:	1979-80	1980-81
Tête	☐☐	☐☐☐
Jambes	☐☐	☐☐☐
Cheveux	☐☐	☐☐☐
Yeux	☐☐	☐☐☐
Dent	☐☐	☐☐☐
Bras	☐☐	☐☐☐
Ventre	☐☐	☐☐☐
Nez	☐☐	☐☐☐
Bouche	☐☐	☐☐☐

2- CONSIGNES DE POLITESSE:		
Bye	☐☐	☐☐☐
Bonjour	☐☐	☐☐☐
Merci	☐☐	☐☐☐

3- LES MEMBRES DE LA FAMILLE:

	1979-80	1980-81
Nom de l'enfant		
Maman		
Fille		
Grand-papa		
Cousin		
Oncle		
Papa		
Bébé		
Garçon		
Grand-maman		
Cousine		
Tante		

4- LES VETEMENTS:

Manteau		
Chapeau		
Chandail		
Soulier		
Bas		
Bottes		
Pantalon		
Propre		
Sale		
Lacet		
Foulard		
Pyjama		
Robe		
Culotte		
Tuque		
Bouton		
Jupe		
Poche		
Sacoche		
Pantouffle		

5- LES ANIMAUX:	1979-80	1980-81
Chat		
Lapin		
Cheval		
Renard		
Eléphant		
Cochon		
Ours		
Chien		
Poisson		
Mouton		
Poule		
Vache		
Souris		
Oiseau		

6- LA NOURRITURE:		
Gâteau		
Jello		
Orange		
Pain		
Carotte		
Oeuf		
Poulet		
Soupe		
Spaghetti		
Hamburger		
Lait		
Eau		
Jus d'orange		
Jus de tomate		
Verre		
Assiette		

6- LA NOURRITURE: (suite)	1979-80	1980-81
Fourchette		
Biscuit		
Pomme		
Banane		
Patate		
Sandwich		
Beurre		
Fromage		
Jambon		
Ketchup		
Hot-dog		
Lait au chocolat		
Jus de pomme		
Jus de raisin		
Tasse		
Bouteille		
Couteau		
Cuillère		

7- LES JOUETS:		
Balle		
Auto		
Crayon		
Bateau		
Dessin		
Poupée		
Ballon		
Téléphone		
Montre		
Peinture		

8- LES ACTIONS ET CONSIGNES:

	1979-80	1980-81
Manger		
Brise		
Court		
Monte		
Met		
Tombe		
Nage		
Pousse		
Ote		
Regarde		
Ouvre		
Se promène		
Va t'habiller		
Frappe		
Debout		
Brosse		
Nettoie		
Viens ici		
Va te laver les mains		
Assies-toi sur une chaise		
Roule		
Lance		
Se baigner		
Donne		
Montre		
Vole		
Se cache		
Ca fume		
C'est froid		
Il fait soleil		

8- LES ACTIONS ET CONSIGNES: (suite)

	1979-80	1980-81
Boire		
Marche		
Saute		
Descend		
Dort		
Ramasse		
Tire		
Enlève		
Va chercher		
Ferme		
Va jeter		
Assis		
On se donne la main		
Essuie		
Peigner		
Lave-toi les mains		
Assies-toi par terre		
Assies-toi sur le tapis		
Attrape		
Frappe		
Lave		
Coupe		
Sent		
Pêche		
Ca brûle		
C'est chaud		
Il fait chaud		
Il vente		

9- LA MAISON ET SES OBJETS, LA TOILETTE ET LE COUCHER:

	1979-80	1980-81
Maison		
Clé		
Fenêtre		
Poubelle		
Salle de bain		
Bain		
Serviette		
Lavabo		
Savon		
Peigne		
Chaise		
Télévision		
Lampe		
Armoire		
Mur		
Poêle		
Cuisine		
Stéréo		
Porte		
Lumière		
Téléphone		
Escalier		
Chambre		
Toilette		
Miroir		
Eau		
Papier		
Lit		
Table		
Bureau		
Fauteuil		
Tapis		
Plancher		
Salon		
Frigidaire		
Tourne-disque		

10- LA CLASSE ET SES OBJETS, LA PISCINE, LE GYMNASE, L'ECOLE:

	1979-80	1980-81
Chaise	☐☐	☐☐☐
Tapis	☐☐	☐☐☐
Etagère	☐☐	☐☐☐
Crayon	☐☐	☐☐☐
Gomme à effacer	☐☐	☐☐☐
Ciseau	☐☐	☐☐☐
Craie	☐☐	☐☐☐
Banc	☐☐	☐☐☐
Lavabo	☐☐	☐☐☐
Evier	☐☐	☐☐☐
Lumière	☐☐	☐☐☐
Papier	☐☐	☐☐☐
Revue	☐☐	☐☐☐
Poupée	☐☐	☐☐☐
Toutou	☐☐	☐☐☐
Sac d'école	☐☐	☐☐☐
Table	☐☐	☐☐☐
Bahut	☐☐	☐☐☐
Plume	☐☐	☐☐☐
Colle	☐☐	☐☐☐
Poubelle	☐☐	☐☐☐
Bâton	☐☐	☐☐☐
Brosse	☐☐	☐☐☐
Lit	☐☐	☐☐☐
Eau	☐☐	☐☐☐
Armoire	☐☐	☐☐☐
Casse-tête	☐☐	☐☐☐
Catalogue	☐☐	☐☐☐
Plasticine	☐☐	☐☐☐
Bébé	☐☐	☐☐☐
Livre	☐☐	☐☐☐

11- LES COULEURS:	1979-80	1980-81
Rouge		
Jaune		
Blanc		
Bleu		
Vert		
Noir		

12- LES GRANDEURS ET NOTIONS PSYCHO-MOTRICES:		
Gros		
Sur		
Chaud		
Petit		
Dessous		
Froid		
Rond		
En haut		
Dedans		
Sec		
En bas		
Dehors		
Mouillé		
Carré		

13- NOEL:		
Père Noël		
Cadeau		
Lumière		
Tuque		
Sapin		
Bas		
Boule		
Bottes		
Cheminée		
Etoile		

14- LA SECURITE, LE FEU:	1979-80	1980-81
Chandelle		
Allumette		
Feu		
Cigarette		
Fumée		
Pompier		
Pipe		

15- LA CAMPAGNE:		
Montagne		
Oiseau		
Feu		
Tracteur		
Sable		
Brise		
Papillon		
Soleil		
Clôture		
Bois		
Gazon		
Feuille		
Fleur		
Pont		
Tente		
Herbe		
Arbre		
Eau		
Chemin		
Pique-nique		
Roche		

NOM DE L'ENFANT: _____ /78

ASPECT SOCIO-AFFECTIF

LEGENDE:

Non-acquis

En voie d'acquisition

Acquis

Ne s'applique pas, item non travaillé par le professeur

COMPORTEMENTS OBSERVABLES:	1979-80	1980-81
- L'enfant accepte la présence des autres enfants travaillant auprès de lui.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant jouera à côté d'autres enfants. (30 mois)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant jouera avec les autres enfants. (3½ ans)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant connaîtra et utilisera le nom de ses amis pour les interpeler.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant collaborera à un travail d'équipe ou à un jeu coopératif. (4 ans)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant exprimera ses besoins de façon acceptable sans agressivité marquée ou inhibition majeure.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant exécutera un travail sans avoir la présence et l'attention constante de l'adulte.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant réalisera certaines responsabilités à son niveau. (? 4 ans - commissions)	☐☐	☐☐☐

	1979-80	1980-81
- L'enfant acceptera une interdiction et les limites indiquées. (4 ans)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant exprimera ses besoins et désirs à l'adulte.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant acceptera la présence d'un adulte nouveau dans la classe.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant choisira une activité de lui-même lors de période de jeux.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant se proposera pour exécuter certaines responsabilités à son niveau.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant obéira aux consignes disciplinaires du professeur. (garder silence en temps, rester à sa place)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant respectera le bien d'autrui, ne brisera pas ou ne tentera pas de se l'approprier.	☐☐	☐☐☐
- L'enfant acceptera une réprimande (ne sera pas désorganisé).	☐☐	☐☐☐
- L'enfant acceptera un échec. (déception non-désorganisante)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant acceptera un succès. (joie non-désorganisante)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant respectera ses compagnons. (absence de violence)	☐☐	☐☐☐
- L'enfant sera davantage accepté du groupe.	☐☐	☐☐☐

CANEVAS D'ENTREVUE: INTERVENANTS

- Impressions générales sur le projet-pilote réalisé cette année.

- Degré d'atteinte des objectifs.

- Eléments qui ont influencé la réalisation du projet.

  (positif, négatif, sources de difficultés, de facilité)

- Les modifications qui ont été apportées en cours d'année.

- Les modifications à apporter: les éléments à conserver:
  - Nombre d'enfant
  - Ressources physiques
  - Ressources humaines
  - Situations d'apprentissage
  - Théories, méthodes, technique d'intervention
  - Instruments de mesure
  - Documentations, informations
  - Fonctionnement en tant qu'équipe
  - Intervention face aux parents
  - Etc...

- Autres besoins demeurant à combler:
  - Effets secondaires et contraintes

- Commentaires

CANEVAS D'ENTREVUE: PARENTS

- **CRAINTES DU DEBUT DE L'ANNEE: SONT-ELLES DISSIPES?**

  Que l'enfant fréquente l'école, un milieu inconnu, loin des parents, face à l'évolution anticipée, compétence du milieu, etc...

- **SATISFACTION FACE AUX APPRENTISSAGES, AUX PROGRES REALISES:**

  - Orthophonie (langage)
  - Pré-requis, notions
  - Motricité
  - Socio-affectif
  - Sensoriel (si possible)

- **SATISFACTION FACE AUX ACTIVITES PROPOSEES - SITUATIONS D'APPRENTISSAGE:**

  Classe, thérapie ou sorties

- **SATISFACTION FACE AUX METHODES D'INTERVENTION FACE AUX ENFANTS:**

  Façon d'intervenir, discipline, exigences, etc...

- **SATISFACTION FACE AUX MOYENS D'INTERVENTIONS FACE AUX PARENTS:**

  - Trop exigent?
  - Implication suffisante? consultation suffisante?
  - Répondait à un besoin? moyens efficaces?
  - Problèmes posés par l'implication demandée
  - Besoins à combler
  - Etc...

- **CE QU'IL FAUDRAIT MODIFIER OU MAINTENIR DANS LE PROJET:**

- **COMMENTAIRES:**

BIBLIOGRAPHIE

Bergeret, Lazarine, Jeux utiles pour 2 à 6 ans
Ed. Fleurus, Paris, 1974, 120 pages

Boschetti, Robert, Morgon Alain, Les surdités génétiques de l'enfant, Dépistage et prévention
Ed. Paris Masson, 1978

Busquet Denise et Mothier Christiane, L'enfant sourd - Développement psychologique et rééducation
Orthophonie 7, Les cahiers Baillière,
Ed. J.B. Baillière, Paris 1978, 264 pages

Colin D. Psychologie de l'enfant sourd
Coll. d'orthophonie Masson, Paris 1978, 95 pages

De Raymont, Anne-Marie, Série de cahiers d'exercices visant à corriger les retards de langage.
Publication des services aux étudiants de la Commission Scolaire Régionale Duvernay, 1972

Doyon Richard, Louise Préparer votre enfant à l'école
Les Éditions de l'homme, Montréal 1977, 155 pages

Fontaine, France Les objectifs d'apprentissage
Université de Montréal, Service pédagogique, La Librairie de l'Université de Montréal, Janvier 1977.

Gesell, A. Le jeune enfant dans la civilisation moderne
Presse Universitaire de France, Paris 1957

Johnson, Margaret Anne Déficience mentale, L'éducation des enfants d'âge préscolaire, Guide pratique pour les parents
Association du Québec pour les déficients mentaux
Libre expression - Ottawa 1978

Léopold M. L'éducation manuelle de 2 à 8 ans
Cahier de pédagogie moderne. 12, Collection Bourrelier, Librairie Armand Colin, Paris 1974

Meilli, Richard Manuel du diagnostic psychologique
Paris, P.U.F. 1964, 355 pages

Prulien Suzy et Sussman Jeffrey, La Gymnastique des bébés et des jeunes enfants
Marabout service / éducation no 278 , Verviers 1975

Synthèse de programme pour les 3 à 6 ans, déficients auditifs, Ecole St-Jude, Longueil

Gouvernement du Québec, Les activités à la maternelle, le langage à la maternelle, Ministère de l'Education, 1975

Ministère des affaires sociales, La garderie, une expérience de vie pour l'enfant Tome I et II, Edition du rôdage, Direction de la planification des services sociaux, Services de la conception des programmes, Août 1976